

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/12/2018

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 24/12/2018

Délibération n° D-2018-455

Finances - Tarifs municipaux 2019

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Yvonne VACKER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Monsieur Dominique SIX, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain BAUDIN, Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Madame Elodie TRUONG

Excusés :

Madame Dominique JEUFFRAULT, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Isabelle GODEAU, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction des Finances

Finances - Tarifs municipaux 2019

Monsieur Dominique DESQUINS, Conseiller municipal expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Il est proposé d'adopter, à compter du 1er janvier 2019, de nouveaux tarifs municipaux applicables aux équipements et services de la Ville de Niort. Il est à noter que les tarifs des centres de loisirs n'entreront en vigueur qu'à compter du 7 janvier 2019, afin que la tarification soit uniforme sur l'ensemble des vacances scolaires de fin d'année.

Ces nouveaux tarifs relèvent tant du budget principal que des budgets annexes. Ils ne sont pas soumis à un coefficient d'augmentation uniforme par rapport aux tarifs existants, mais à une recherche du tarif le plus adapté en fonction de critères spécifiques aux prestations et aux publics concernés.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter l'ensemble des tarifs présentés en annexe sous forme de tableau, applicables à compter du 1er janvier 2019, sauf les tarifs des centres de loisirs qui n'entreront en vigueur qu'à compter du 7 janvier 2019.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	39
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	6

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Alain GRIPPON



TARIFS MUNICIPAUX 2019

EN EUROS



CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2018

SOMMAIRE

Quotients familiaux	1
Animaux	2 à 3
Cimetière pour animaux	2
Refuge pour animaux	3
Cimetières.....	4 à 8
Cimetières.....	4 à 5
Crématorium.....	6
Services extérieurs des pompes funèbres	7 à 8
Education	9 à 15
Accueil périscolaire.....	9 à 11
Classes de découvertes	12
Centres de loisirs	13
Restaurants scolaires	14
Séjours.....	15
Locations	16 à 35
Chalets de Noël	16
Centre Du Guesclin	17
Location de salles au Restaurant Inter Administratif de Niort (R.I.A.).....	18
Pôle commercial dans les espaces de la rue Brisson	19
Salles municipales	20 à 23
Ateliers d'artistes	24
Salles extérieures au Parc des expositions	25 à 33
Location de matériel Service Evénements	34 à 35
Parc des Expositions – Centre de Rencontre	36 à 64
Droits d'occupation du domaine public	36
Fleurissements.....	37

Location des espaces	38 à 55
Location des salles du Parc de NORON.....	56 à 58
Location du Boulodrome.....	59
Location de matériel Parc de NORON.....	60 à 63
Location de matériel Parc de NORON / Service EVENEMENTS	64
Redevances - Droits d'occupation du domaine public	65 à 68
Droit d'occupation du domaine public Foires et Marchés - Commerces	65
Droits d'occupation du domaine public Halles de Niort	66
Redevance déchets Halles de Niort	67
Occupation du domaine public (espaces publics)	68
Loisirs	69 à 75
Animations sportives.....	69
Location de matériels sportifs et d'intervention	70
Location de salles de sport	71
Stades	72
DSP Golf	73 à 74
Pass Familles	75
Prestations de services.....	76 à 78
Main d'œuvre	76
Pose de banderoles	77
Reproduction de clef sécurisée (forfait l'unité)	78
Transports.....	79 à 82
Aérodrome de Niort Marais Poitevin	79 à 81
Taxis	82
Stationnement	83 à 101
Sur l'aire de camping-cars.....	83
Sur parkings et voiries.....	84 à 101



QUOTIENTS FAMILIAUX

TRANCHES DE QUOTIENTS FAMILIAUX EN VIGUEUR (1)

	TRANCHE N° 1	TRANCHE N° 2	TRANCHE N° 3	TRANCHE N° 4	TRANCHE N° 5	TRANCHE N° 6	TRANCHE N° 7	TRANCHE N° 8	TRANCHE N° 9	TRANCHE N° 10	TRANCHE N° 11	TRANCHE N° 12
EN EUROS	0 à 193,99	194 à 312,99	313 à 484,99	485 à 655,99	656 à 916,99	917 à 1 062,99	1 063 à 1 272,99	1 273 à 1 482,99	1 483 à 1 749,99	1 750 à 2 064,99	2065 à 2395,99	> à 2 396

(1) Pour chaque service municipal utilisant le système de quotient familial, les tranches de quotient adoptées en application de la délibération du Conseil Municipal du 1er juillet 2013, s'appliquent à la date d'entrée en vigueur des tarifs concernés.

Le montant du quotient familial calculé pour chaque usager est arrondi à l'euro le plus proche.



CIMETIERE POUR ANIMAUX

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A- Redevance annuelle pour l'entretien d'une concession		30,00		30,00

A
N
I
M
A
U
X



FOURRIERE POUR ANIMAUX

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019	POUR MEMOIRE TARIFS 2018
CHIENS		
A- CHIENS		
A.1- Prise en charge	57,40	56,50
A.2- Frais de séjour, par jour	15,50	15,30
A.3- Identification électronique	51,00	50,50
A.4- Demande d'une commune voisine non conventionnée	250,00	250,00
A.5- Vaccination CHPPi2 + lepto	25,40	25,00
A.6- Vaccin Rage + passeport	36,60	36,00
A.7- Visite chien mordeur (3 visites)	104,60	103,00
A.8- Prise en charge animaux des personnes sans domicile fixe	15,00	15,00
CHATS		
B - CHATS		
B.1- Prise en charge	31,50	31,00
B.2- Frais de séjour, par jour	11,70	11,50
B.3- Identification électronique	51,30	50,50
B.4- Demande d'une commune voisine non conventionnée	250,00	250,00
B.5- Vaccination	18,80	18,50
B.6- Visite chat mordeur (3 visites)	104,60	103,00
B.7- Prise en charge animaux des personnes sans domicile fixe	15,00	15,00
ANIMAL AUTRE QUE CHIEN ET CHAT		
C- FOURRIERE -		
C.1- Prise en charge	63,00	62,00
C.2- Frais de séjour, par jour	15,80	15,50

A
N
I
M
A
U
X



CIMETIERES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A - CONCESSIONS				
A.1 - CONCESSION 2 m ²				
A.1.1 - 15 ans		112,00		111,00
A.2 - CONCESSION 2,40 m ²				
A.2.1 - 30 ans		467,00		461,00
A.2.2 - 50 ans		1098,00		1082,00
A.3 - SUPPLEMENT DE TERRAIN, LE m ²				
A.3.1 - 15 ans		57,00		57,00
A.3.2 - 30 ans		193,00		191,00
A.3.3 - 50 ans		459,00		453,00
A.4 - CASE DE COLUMBARIUM OU CASE EN JARDIN D'URNES				
A.4.1 - 15 ans		170,00		168,00
A.4.2 - 30 ans		481,00		474,00
B - TAXE D'INHUMATION EN CONCESSION		88,00		87,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



CIMETIERES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019	POUR MEMOIRE TARIFS 2018
D - OUVERTURE ET DROIT DE SEJOUR EN CAVEAU PROVISoire		
D.1 - Les 6 premiers jours	125,00	124,00
D.2 - Par jour supplémentaire	17,00	17,00
E - FOURNITURES DIVERSES		
E.1 - Fourniture d'un monument d'occasion		
E.1.1 - En granit	412,00	406,00
E.2 - Vente d'un caveau d'occasion		
E.2.1 - 1 case	450,00	444,00
E.2.2 - 2 cases	680,00	670,00
E.2.3 - 3 cases	901,00	888,00
E.3 - Vente d'éléments de monuments et croix		
E.3.1 - Eléments de monuments en pierre naturelle	309	305 le m3
E.3.2 - Eléments façonnés ou sculptés en pierre naturelle	721	711 le m3
E.3.3 - Croix en pierre ou en fonte	61,00	61,00

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



CREMATORIUM

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - OPERATION DE CREMATION				
A.1 - Adulte et enfant de plus de 7 ans	458,33	550,00	558,33	670,00
A.2 - Enfant de 1 à 7 ans	151,67	182,00	251,67	302,00
A.3 - Enfant de moins de 1 an	40,00	48,00	140,00	168,00
B - CEREMONIE AU CREMATORIUM			Inclus dans tarifs ci-dessus	
B.1 - Cérémonie dans la salle de cérémonie	100,00	120,00		
C - CREMATION RELIQUAIRE D'OSSEMENTS				
C.1 - Volume cercueil adulte, la crémation	458,33	550,00	470,00	564,00
C.2 - Petit volume, la crémation	151,67	182,00	141,67	170,00
D - CREMATION PIECES ANATOMIQUES				
D.1 - Grande boîte, la crémation	236,67	284,00	236,67	284,00
D.2 - Petite boîte, la crémation	141,67	170,00	141,67	170,00
E - DEPÔT D'URNE AU CREMATORIUM			Gratuit pendant 1 an	
E.1 - Tarif appliqué au-delà de 6 mois de dépôt	29,17	35,00		

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



SERVICES EXTERIEURS DES POMPES FUNEBRES

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- CREUSEMENTS ET REMBLAIEMENTS DES FOSSES				
A.1- Fosse simple adulte	355,00	426,00	350,00	420,00
A.2- Fosse double adulte	490,00	588,00	483,33	580,00
A.3- Fosse triple adulte	600,00	720,00	591,67	710,00
A.4- Fosse simple enfant	156,67	188,00	155,00	186,00
A.5- Fosse pour urne ou reliquaire	77,50	93,00	76,67	92,00
B- TERRASSEMENT POUR CAVEAU				
B.1- 1 case	259,17	311,00	255,83	307,00
B.2- 2 cases	377,50	453,00	372,50	447,00
B.3- 2 cases terrain difficile	503,33	604,00	496,67	596,00
B.4- 3 cases	491,67	590,00	485,00	582,00
B.5- 3 cases terrain difficile	649,17	779,00	640,00	768,00
B.6- 4 cases	829,17	995,00	817,50	981,00
C- AUTRES PRESTATIONS				
C.1- Exhumation d'un cercueil	165,83	199,00	164,17	197,00
C.2- Regroupement de restes mortels, par corps	85,83	103,00	85,00	102,00
C.3- Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	41,67	50,00	41,67	50,00
C.4- Dépôt d'urne au Colombarium, ou en jardin d'urne	54,17	65,00	54,17	65,00
C.5- Travaux funéraires pour tiers	Au tarif main d'œuvre de la ville de Niort			
C.6- Admission d'un corps en chambre funéraire				
C.6.1- 1er jour	55,83	67,00	55,83	67,00
C.6.2- par jour supplémentaire	18,33	22,00	18,33	22,00
C.7- Admission d'un corps en salon funéraire				
C.7.1- 1er jour	55,83	67,00	55,83	67,00
C.7.2- par jour supplémentaire	18,33	22,00	18,33	22,00



SERVICES EXTERIEURS DES POMPES FUNEBRES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T	T.T.C.
D- FOURNITURES				
D.1 - Fourniture de plafonds pour fosse	61,67	74,00	60,83	73,00
D.2 - Housse biodégradable pour exhumation, l'unité	38,33	46,00	38,33	46,00
D.3 - Urnes				
D.3.1 - Urne "Aegina", l'unité			94,17	113,00
D.3.2- Urne "Floria", l'unité	41,67	50,00	146,67	176,00
D.3.3- Urne "Antigone", l'unité			65,83	79,00
D.3.4 - Urne d'occasion	29,17	35,00	 	

C
I
M
E
T
I
E
R
E
S



ACCUEIL PERISCOLAIRE				
	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- PAR TRANCHE DE Q.F, L'HEURE DU MATIN (7h30 - 8h35)				
A.1- Tranche Q.F n° 1	0,13	0,14	0,13	0,14
A.2- Tranche Q.F n° 2	0,13	0,14	0,13	0,14
A.3- Tranche Q.F n° 3	0,13	0,14	0,13	0,14
A.4- Tranche Q.F n° 4	0,35	0,36	0,34	0,35
A.5- Tranche Q.F n° 5	0,57	0,58	0,56	0,57
A.6- Tranche Q.F n° 6	0,68	0,69	0,67	0,68
A.7- Tranche Q.F n° 7	0,78	0,80	0,77	0,79
A.8- Tranche Q.F n° 8	0,89	0,91	0,87	0,89
A.9- Tranche Q.F n° 9	1,01	1,03	1,00	1,02
A.10- Tranche Q.F n° 10	1,13	1,15	1,11	1,13
A.11- Tranche Q.F n° 11	1,24	1,27	1,22	1,25
A.12- Tranche Q.F n° 12	1,35	1,37	1,33	1,35
B- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 1ère HEURE 1/4 DU SOIR SANS GOUTER (16h - 17h15)				
B.1- Tranche Q.F n° 1	0,13	0,14	0,13	0,14
B.2- Tranche Q.F n° 2	0,13	0,14	0,13	0,14
B.3- Tranche Q.F n° 3	0,13	0,14	0,13	0,14
B.4- Tranche Q.F n° 4	0,35	0,36	0,34	0,35
B.5- Tranche Q.F n° 5	0,57	0,58	0,56	0,57
B.6- Tranche Q.F n° 6	0,68	0,69	0,67	0,68
B.7- Tranche Q.F n° 7	0,78	0,80	0,77	0,79
B.8- Tranche Q.F n° 8	0,89	0,91	0,87	0,89
B.9- Tranche Q.F n° 9	1,01	1,03	1,00	1,02
B.10- Tranche Q.F n° 10	1,13	1,15	1,11	1,13
B.11- Tranche Q.F n° 11	1,24	1,27	1,22	1,25
B.12- Tranche Q.F n° 12	1,35	1,37	1,33	1,35

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
C- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 1ère HEURE 1/4 DU SOIR GOUTER COMPRIS (uniquement pour les maternelles) (16h - 17h15)				
C.1- Tranche Q.F n° 1	0,13	0,14	0,13	0,14
C.2- Tranche Q.F n° 2	0,13	0,14	0,13	0,14
C.3- Tranche Q.F n° 3	0,13	0,14	0,13	0,14
C.4- Tranche Q.F n° 4	0,46	0,47	0,45	0,46
C.5- Tranche Q.F n° 5	0,73	0,74	0,72	0,73
C.6- Tranche Q.F n° 6	0,89	0,91	0,87	0,89
C.7- Tranche Q.F n° 7	1,13	1,15	1,11	1,13
C.8- Tranche Q.F n° 8	1,35	1,37	1,33	1,35
C.9- Tranche Q.F n° 9	1,46	1,49	1,44	1,47
C.10- Tranche Q.F n° 10	1,81	1,84	1,78	1,81
C.11- Tranche Q.F n° 11	1,91	1,95	1,88	1,92
C.12- Tranche Q.F n° 12	2,02	2,06	1,99	2,03
D- PAR TRANCHE DE Q.F, LA 2ème HEURE 1/4 DU SOIR (17h15 - 18h30)				
D.1- Tranche Q.F n° 1	0,13	0,14	0,13	0,14
D.2- Tranche Q.F n° 2	0,13	0,14	0,13	0,14
D.3- Tranche Q.F n° 3	0,13	0,14	0,13	0,14
D.4- Tranche Q.F n° 4	0,68	0,69	0,67	0,68
D.5- Tranche Q.F n° 5	0,96	0,97	0,95	0,96
D.6- Tranche Q.F n° 6	1,13	1,15	1,11	1,13
D.7- Tranche Q.F n° 7	1,35	1,37	1,33	1,35
D.8- Tranche Q.F n° 8	1,57	1,60	1,55	1,58
D.9- Tranche Q.F n° 9	1,69	1,72	1,66	1,70
D.10- Tranche Q.F n° 10	2,02	2,06	1,99	2,03
D.11- Tranche Q.F n° 11	2,13	2,18	2,10	2,14
D.12- Tranche Q.F n° 12	2,25	2,29	2,22	2,26

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire
- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
E- PAR TRANCHE DE Q.F, accueil du mercredi de 11h45 à 12h15)				
E.1- Tranche Q.F n° 1	0,10	0,11	0,10	0,11
E.2- Tranche Q.F n° 2	0,10	0,11	0,10	0,11
E.3- Tranche Q.F n° 3	0,10	0,11	0,10	0,11
E.4- Tranche Q.F n° 4	0,26	0,27	0,26	0,27
E.5- Tranche Q.F n° 5	0,43	0,44	0,42	0,43
E.6- Tranche Q.F n° 6	0,51	0,52	0,50	0,52
E.7- Tranche Q.F n° 7	0,59	0,60	0,58	0,59
E.8- Tranche Q.F n° 8	0,68	0,69	0,67	0,68
E.9- Tranche Q.F n° 9	0,76	0,77	0,75	0,76
E.10- Tranche Q.F n° 10	0,84	0,86	0,83	0,84
E.11- Tranche Q.F n° 11	0,93	0,94	0,92	0,93
E.12- Tranche Q.F n° 12	1,00	1,02	0,99	1,01

- réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire

- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



CLASSES DE DECOUVERTES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A.1- Tranche Q.F n° 1		5,00		4,93
A.2- Tranche Q.F n° 2		19,06		18,78
A.3- Tranche Q.F n° 3		33,39		32,89
A.4- Tranche Q.F n° 4		47,44		46,74
A.5- Tranche Q.F n° 5		64,41		63,46
A.6- Tranche Q.F n° 6		82,83		81,60
A.7- Tranche Q.F n° 7		101,88		100,38
A.8- Tranche Q.F n° 8		106,52		104,95
A.9- Tranche Q.F n° 9		110,67		109,03
A.10- Tranche Q.F n° 10		110,67		109,03
A.11- Tranche Q.F n° 11		110,67		109,03
A.12- Tranche Q.F n° 12		110,67		109,03

E
D
U
C
A
T
I
O
N

CENTRES DE LOISIRS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 07/01/2019*		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
Enfants de 2 à 11 ans révolus (au moment du séjour)				
A- JOURNEE				
A.1- Tranche Q.F n° 1	12,21	19,40	12,03	19,11
A.2- Tranche Q.F n° 2	12,82	20,31	12,63	20,00
A.3- Tranche Q.F n° 3	13,31	21,15	13,12	20,84
A.4- Tranche Q.F n° 4	13,70	21,71	13,49	21,39
A.5- Tranche Q.F n° 5	15,19	23,92	14,97	23,56
A.6- Tranche Q.F n° 6	16,41	25,79	16,17	25,40
A.7- Tranche Q.F n° 7	17,64	27,99	17,38	27,58
A.8- Tranche Q.F n° 8	18,19	28,67	17,92	28,24
A.9- Tranche Q.F n° 9	18,96	29,80	18,68	29,36
A.10- Tranche Q.F n° 10	18,96	29,80	18,68	29,36
A.11- Tranche Q.F n° 11	18,96	29,80	18,68	29,36
A.12- Tranche Q.F n° 12	18,96	29,80	18,68	29,36
B- DEMI-JOURNEE				
B.1- Tranche Q.F n° 1	7,32	11,64	7,21	11,46
B.2- Tranche Q.F n° 2	7,69	12,17	7,57	11,99
B.3- Tranche Q.F n° 3	7,98	12,69	7,86	12,50
B.4- Tranche Q.F n° 4	8,21	13,03	8,09	12,84
B.5- Tranche Q.F n° 5	9,12	14,35	8,99	14,14
B.6- Tranche Q.F n° 6	9,85	15,47	9,71	15,24
B.7- Tranche Q.F n° 7	10,58	16,79	10,42	16,54
B.8- Tranche Q.F n° 8	10,92	17,84	10,76	17,58
B.9- Tranche Q.F n° 9	11,38	17,88	11,21	17,61
B.10- Tranche Q.F n° 10	11,38	17,88	11,21	17,61
B.11- Tranche Q.F n° 11	11,38	17,88	11,21	17,61
B.12- Tranche Q.F n° 12	11,38	17,88	11,21	17,61

* Afin que les tarifs des centres de loisirs en vigueur durant les vacances scolaires de fin d'année soient uniformes, ceux de 2019 ne seront applicables qu'à compter du 7 janvier.

Sur les QF1, 2, 3, et 4 (jusqu'à 550) les aides de la CAF sont supérieures au tarif appliqué par la Ville, aussi, une participation journalière forfaitaire est appliquée pendant les vacances scolaires comme suit :

QF1(Niort) = 1,78

QF2 (Niort) = 2,48

QF3 (Niort) = 3,13

QF4 (jusqu'à 550 ; Niort) = 3,88



RESTAURANTS SCOLAIRES

RESTAURANTS SCOLAIRES	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- PAR TRANCHE DE Q.F, LE REPAS				
A.1- Tranche Q.F n° 1	0,25	0,89	0,25	0,87
A.2- Tranche Q.F n° 2	0,89	0,91	0,87	0,89
A.3- Tranche Q.F n° 3	1,56	2,94	1,54	2,89
A.4- Tranche Q.F n° 4	2,28	2,94	2,25	2,89
A.5- Tranche Q.F n° 5	3,04	5,32	3,00	5,24
A.6- Tranche Q.F n° 6	3,92	5,32	3,86	5,24
A.7- Tranche Q.F n° 7	4,84	6,48	4,77	6,39
A.8- Tranche Q.F n° 8	5,01	6,48	4,93	6,39
A.9- Tranche Q.F n° 9	5,16	6,48	5,09	6,39
A.10- Tranche Q.F n° 10	5,16	6,48	5,09	6,39
A.11- Tranche Q.F n° 11	5,16	6,48	5,09	6,39
A.12- Tranche Q.F n° 12	5,16	6,48	5,09	6,39
B- ELEVES STAGIAIRES NON REMUNERES, LE REPAS	2,56		2,52	
C- PERSONNEL ENSEIGNANT				
C.1- le repas pour les professeurs des écoles (de ce tarif peut être déduite la subvention de l'Etat aux fonctionnaires)	6,09		6,00	
C.2- le repas pour les auxiliaires de vie scolaire	5,38		5,30	
D- PERSONNEL MUNICIPAL				
D.1- le repas	2,07		2,04	
E- AUTRES PERSONNES AUTORISEES A DEJEUNER EXCEPTIONNELLEMENT DANS LES RESTAURANTS SCOLAIRES				
E.1- le repas	6,09		6,00	

- Réduction de 20 % pour les familles ayant 3 enfants et plus inscrits en restauration et en accueil périscolaire
- application du tarif Niort pour les familles non domiciliées à Niort et ayant un enfant scolarisé en unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS)



SEJOURS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- SEJOURS COURTS - Tarifs à la journée				
A.1- Tranche Q.F n° 1	23,13	40,09	22,79	39,49
A.2- Tranche Q.F n° 2	24,74	42,69	24,37	42,06
A.3- Tranche Q.F n° 3	26,29	45,23	25,90	44,57
A.4- Tranche Q.F n° 4	29,34	50,78	28,90	50,03
A.5- Tranche Q.F n° 5	31,40	53,88	30,93	53,09
A.6- Tranche Q.F n° 6	33,89	58,35	33,39	57,49
A.7- Tranche Q.F n° 7	36,89	63,61	36,34	62,67
A.8- Tranche Q.F n° 8	38,55	66,55	37,98	65,57
A.9- Tranche Q.F n° 9	40,16	69,21	39,57	68,19
A.10- Tranche Q.F n° 10	40,16	69,21	39,57	68,19
A.11- Tranche Q.F n° 11	40,16	69,21	39,57	68,19
A.12- Tranche Q.F n° 12	40,16	69,21	39,57	68,19
B- SEJOURS LONGS : Réduction de 10% sur les tarifs SEJOURS COURTS *				
B.1- Tranche Q.F n° 1	20,82	36,08	20,51	35,54
B.2- Tranche Q.F n° 2	22,27	38,42	21,94	37,86
B.3- Tranche Q.F n° 3	23,66	40,71	23,31	40,11
B.4- Tranche Q.F n° 4	26,40	45,70	26,01	45,03
B.5- Tranche Q.F n° 5	28,26	48,50	27,84	47,78
B.6- Tranche Q.F n° 6	30,50	52,52	30,05	51,74
B.7- Tranche Q.F n° 7	33,20	57,25	32,71	56,40
B.8- Tranche Q.F n° 8	34,69	59,89	34,18	59,01
B.9- Tranche Q.F n° 9	36,15	62,29	35,61	61,37
B.10- Tranche Q.F n° 10	36,15	62,29	35,61	61,37
B.11- Tranche Q.F n° 11	36,15	62,29	35,61	61,37
B.12- Tranche Q.F n° 12	36,15	62,29	35,61	61,37
C- PASSEPORT ENFANT : Réduction de 75% pour les QF 1 à 4 (jusqu'à 550), de 50% pour les QF 4 (à partir de 551) à 5 (jusqu'à 770) appliquée sur le tarif journée Séjours courts				
C.1- Tranche Q.F n° 1	5,78	10,02	5,70	9,87
C.2- Tranche Q.F n° 2	6,18	10,67	6,09	10,52
C.3- Tranche Q.F n° 3	6,57	11,31	6,48	11,14
C.4- Tranche Q.F n° 4 (jusqu'à 550)	7,33	12,70	7,23	12,51
C.5- Tranche Q.F n° 4 (551-655)	14,67	25,39	14,45	25,02
C.6- Tranche Q.F n° 5 (656-770)	15,70	26,94	15,47	26,54

* durée du séjour long supérieure à 7 jours



CHALETS DU MARCHÉ DE NOËL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Chalet de 3,30 m Période du Marché de Noël	 	548,10	 	540,00
Chalet de 4,40 m Période du Marché de Noël	 	639,45	 	630,00
Structure Toilée 4x4 m Forfait semaine	 	203,00	 	200,00
Structure Toilée 3x3 m Forfait semaine	 	152,25	 	150,00

L
O
C
A
T
I
O
N
S



CENTRE DU GUESCLIN - LOCATIONS DE SALLES

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019			
TOUT USAGER - barème par tranche de 4 heures / (sauf associations)*			
SALLES	SUPERFICIES	NIORT	HORS NIORT
BAT A 3ème étage : 316-318-341 BAT A 2ème étage : 206-208-210-212-214 BAT A 1er étage: 107-109 BAT C : salle de réunion	35M ² / 45 M ²	14,50	32,70
BAT A : 115-116-117-118-203-205-207-209-213-P330 (Arche)	60 M ²	23,95	48,10
BAT A : Foyer / salles de conférence 1-2 BAT C : salles de conférence 9-10-salle de danse	115 / 120 M ²	47,20	94,40
Remise en état après dégradations (ménage complet - réparations) (forfait)		100,00	150,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	
NIORT	HORS NIORT
14,20	32,20
23,60	47,40
46,50	93,00
100,00	150,00

TARIFS pour 1 heure de location

ASSOCIATIONS - PARTIS POLITIQUES - SYNDICATS *	NIORT	HORS NIORT
Toutes les salles	5,55	7,00

NIORT	HORS NIORT
5,60	6,90

* toute heure entamée est due

Nota : la gratuité des salles s'applique pour les partis politiques dans le cadre de l'organisation de primaires (délib n°D-2016-291 du 19/09/2016) ainsi que durant toute campagne électorale (délib n°D-2014-380 du 15/09/2014)

BAT A : BUREAUX ET SALLES - TARIFS ANNUELS CHARGES LOCATIVES		
BATIMENT A bureaux et salles pour les occupations à titre privative et exclusive	Forfaitaire/an/m ² sans Ménage	25,15
BATIMENT A bureaux et salles pour les occupations à titre privative et exclusive	Forfaitaire/an/m ² avec Ménage	34,50

Forfaitaire/an/M ² sans Ménage	24,80
Forfaitaire/an/M ² avec Ménage	34,00

LOCATIONS




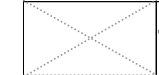
LOCATION DE SALLES AU RESTAURANT INTER ADMINISTRATIF DE NIORT

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- PETITES SALLES				
A.1- Journée (10 heures)	507,50	609,00	500,00	600,00
A.2- Demi-journée (5 heures)	317,20	380,64	312,50	375,00
A.3- De 20h00 à 2h00	317,20	380,64	312,50	375,00
B- RESTAURANT				
B.1- Salle sans cuisine				
B.1.1- Journée (10 heures)	1 050,55	1 260,66	1 035,00	1 242,00
B.1.2- Demi-journée (5 heures)	658,90	790,68	649,17	779,00
B.1.3- De 20h00 à 2h00	658,90	790,68	649,17	779,00
B.2- Salle avec cuisine				
B.2.1- La salle				
B.2.1.1- Journée (10 heures)	1 372,25	1 646,70	1 352,50	1 623,00
B.2.1.2- Demi-journée (5 heures)	981,20	1 177,44	966,67	1 160,00
B.2.1.3- De 20h00 à 2h00	981,20	1 177,44	966,67	1 160,00
B.2.2- PAR COUVERT	2,50	3,00	2,50	3,00
Minimum par service	246,10	295,32	242,50	291,00

Le temps d'immobilisation des espaces, pour la préparation par l'organisateur de la manifestation, est facturé sur la base de 50% du tarif de location de la salle.



POLE COMMERCIAL DANS LES ESPACES DE LA RUE BRISSON

LOCATION COMMERCE	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A- Location mensuelle commerce		7,20 €/m ²		7,10 € / m ²

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLES MUNICIPALES

LOCATIONS

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES NIORTAIS ET NON NIORTAIS	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018					
A. REMISE EN ETAT DES SALLES MUNICIPALES								
Reproduction de clé					cf. tarif général		cf. tarif général	
Reproduction de clé avec changement de barillet					cf. tarif général		cf. tarif général	
Remise en état après dégradations (ménage complet - réparations)					350,00		350,00	
Forfait remise en état après dégradations du mobilier					100,00		100,00	
Forfait remise en état après dégradations du matériel cuisine					200,00		200,00	
Prestataire de service complémentaire					cf. tarif général		cf tarif général	
B. ECRAN GEANT + TELECOMMANDES DE LA SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET RUE LAURENT BONNEVAY								
Forfait remise en état après dégradations de l'écran géant					300,00		200,00	
Forfait remplacement de la télécommande (montant par télécommande)					50,00		50,00	

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX ASSOCIATIONS ET ADMINISTRATIONS

SALLES	Superficie en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019								POUR MÉMOIRE TARIFS 2018							
		Type A1 - du 01/01 au 31/12		Type A2 - du 01/01 au 31/12		Type A3 - du 01/01 au 31/12		Type A4 - du 01/01 au 31/12		Type A1 - du 01/01 au 31/12		Type A2 - du 01/01 au 31/12		Type A3 - du 01/01 au 31/12		Type A4 - du 01/01 au 31/12	
		NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES
1. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	104,00	130,00	5,55	6,85					102,50	128,15	5,45	6,75				
2. SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	67,50 m ²	52,00	65,00	2,75	3,35					51,25	64,05	2,70	3,30				
3. BOX DE RANGEMENT SALLE ASSOCIATIVE - EDMOND PROUST - GS EDMOND PROUST 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD - Forfait annuel																	14,00
4. SALLE ASSOCIATIVE DU PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	52,00	65,00	2,75	3,35					51,25	64,05	2,70	3,30				
5. SALLE ASSOCIATIVE DE SAINT LIGUAIRE. 18 RUE DU HUIT MAI 1945	30,45 m ²	52,00	65,00	2,75	3,35					51,25	64,05	2,70	3,30				
6. PETIT THEATRE JEAN RICHARD. 202 AVENUE SAINT JEAN D'ANGELY	325 m ²	104,00	130,00	5,55	6,85					102,50	128,15	5,45	6,75				
7. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	104,00	130,00	5,55	6,85	52,00	65,00	280,00	469,00	102,50	128,15	5,45	6,75	51,25	64,05	276,00	462,00
8. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	52,00	65,00	2,75	3,35	6,85	8,60	126,40	167,90	51,25	64,05	2,70	3,30	6,75	8,45	124,55	165,45
9. SALLE POLYVALENTE ANCIENNE MAISON DE QUARTIER DE SAINT LIGUAIRE	75 m ²							90,00	95,00								
10. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY				89,00	111,80	89,00	111,80	89,00	111,80			87,80 € / réservation	110,15 € / réservation	87,80 € / réservation	110,15 € / réservation	87,80 € / réservation	110,15 € / réservation
11. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY								400,00	400,00							400,00	400,00

I. Principes de base de tarification

Gratuité pour les services de la Ville de Niort et du CCAS.

Tarifs applicables aux syndicats

Tarifs applicables aux partis politiques sauf gratuité prévue pour les partis politiques reconnus par l'Etat comme participant à une campagne électorale et uniquement pendant les 3 mois précédents la date du scrutin (en conformité avec la délibération du Conseil municipal en date du 15 septembre 2014 relative à la mise à disposition des salles municipales aux partis politiques)

Toute heure commencée est due. Le montant forfaitaire annuel sera proratisé en cas de départ anticipé

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet

La tarification du Petit Théâtre Jean Richard est applicable par le gestionnaire du site conformément aux dispositions de la convention d'occupation en cours d'exécution

Des modalités de réservation, d'occupation et de facturation complémentaires seront régies par un règlement intérieur

II. Précisions applicables à la tarification de type A1 :

Tarif A1 applicable aux associations bénéficiant d'un ou plusieurs créneau(x) horaire(s) régulier(s) par semaine sur un an (vacances scolaires comprises ou non)

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

III. Précisions applicables à la tarification de type A2 :

Tarif A2 applicable aux associations hors jours fériés et ponts

Application du prorata temporis en cas de départ en cours d'année civile

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

IV. Précisions applicables à la tarification de type A3 :

Tarif A3 applicable aux associations sollicitant des créneaux hebdomadaires pendant les vacances scolaires (5 à 7 jours complets jours et / ou nuits comprises)

Tarif A3 applicable sur présentation d'un planning prévisionnel de l'année civil ou scolaire et motivé (stage, répétitions, animation de longue durée avec matériels ne pouvant être déplacé etc.)

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée

V. Précisions applicables à la tarification de type A4 :

Tarif A4 applicable d'office aux associations sollicitant des créneaux (hors créneaux réguliers) du samedi 9h00 au lundi 9h00, pendant les jours fériés ou pendant les ponts

Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée

Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX PARTICULIERS

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019						POUR MÉMOIRE TARIFS 2018					
SALLES	Superficie en m ²	Type P1 - du 01/01 au 31/12		Type P2 - du 01/01 au 31/12		Type P3 - du 01/01 au 31/12		Type P1 - du 01/01 au 31/12		Type P2 - du 01/01 au 31/12		Type P3 - du 01/01 au 31/12	
		Forfait journée / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/jour ou €/nuit		Activités ponctuelles Tarif horaire €/heure		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end		Forfait journée / nuit (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/jour ou €/nuit		Activités ponctuelles Tarif horaire €/heure		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts) €/week-end	
		NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS
1. SALLE ASSOCIATIVE DU PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE - ANCIENNE DEPENDANCE DE L'EX-PRESBYTERE SAINTE-PEZENNE 5 RUE DU PRESBYTERE	41,40 m ²	64,00	85,00	7,10	9,50			63,00	84,00	7,00	9,40		
2. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	143,00	237,50	13,50	17,95	285,00	475,00	141,00	234,00	13,30	17,70	281,00	468,00
3. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	64,00	85,00	7,10	9,50	128,00	170,00	63,00	84,00	7,00	9,40	126,00	168,00
4. SALLE POLYVALENTE ANCIENNE MAISON DE QUARTIER DE SAINT LIGUAIRE	75 m ²					90,00	95,00						
5. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY		91 € / réservation	114 € / réservation			91 € / réservation	114 € / réservation	90 € / réservation	112 € / réservation			90 € / réservation	112 € / réservation
6. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY						400,00	400,00					400,00	400,00

I. Principes de base de tarification

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet

II. Précisions applicables à la tarification de type P1 :

Tarif P1 applicable aux particuliers hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du lundi 9h00 au vendredi 17h00

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

III. Précisions applicables à la tarification de type P2 :

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

IV. Précisions applicables à la tarification de type P3 :

Tarif P3 applicable d'office aux particuliers les samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du samedi 9h00 au lundi 9h00, les jours fériés et les ponts

La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité

Le versement reste acquis si l'annulation n'est pas intervenue au moins 1 semaine avant la date de réservation

Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public

LOCATIONS SALLES MUNICIPALES AUX ENTREPRISES

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019					
SALLES	Superficie en m ²	Type E 1 - du 01/01 au 31/12		Type E 2 - du 01/01 au 31/12	
		Tarif horaire (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)	
		€/heure		€/week-end	
		NIORTAISES	NON NIORTAISES	NIORTAISES	NON NIORTAISES
1. SALLE ASSOCIATIVE - ESPACE ASSOCIATIF LANGEVIN WALLON 48 RUE ROUGET DE LISLE	139 m ²	14,20	18,90	340,00	451,00
2. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	325,83 m ²	19,80	26,50	476,00	635,00
3. SALLE POLYVALENTE DU CLOU-BOUCHET - SALLE ODETTE BODIN SANS OFFICE TRAITEUR RUE LAURENT BONNEVAY	42,54 m ²	7,10	9,55	171,50	228,50
4. OFFICE TRAITEUR DES SALLES DU CLOU-BOUCHET - OPTION FORFAITAIRE RUE LAURENT BONNEVAY		113,00	142,00	113,00	142,00
5. DEPOT DE GARANTIE SALLE POLYVALENTE DU CLOU BOUCHET - SALLE MONIQUE MASSIAS RUE LAURENT BONNEVAY				400,00	400,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2018			
Type E 1 - du 01/01 au 31/12		Type E 2 - du 01/01 au 31/12	
Tarif horaire (hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts)		Forfait week-end (samedis, dimanches, jours fériés et ponts)	
€/heure		€/week-end	
NIORTAIS	NON NIORTAIS	NIORTAIS	NON NIORTAIS
14,00	18,60	334,00	445,00
19,50	26,10	469,00	625,00
7,00	9,40	169,00	225,00
112,00	140,00	112,00	140,00
		400,00	400,00

I. Principes de base de tarification

La réservation de l'office traiteur n'est pas possible sans la réservation d'une des deux salles du Clou Bouchet
 Des modalités de réservation, d'occupation et de facturation complémentaires seront régies par un règlement intérieur

II. Précisions applicables à la tarification de type E 1 :

Tarif E 1 applicable hors samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du lundi 9h00 au vendredi 17h00
 Toute heure commencée est due
 Toute annulation sera facturée si elle intervient à moins d'1 semaine de la date réservée.

III. Précisions applicables à la tarification de type E 2 :

Tarif E 2 applicable d'office les samedis, dimanches, jours fériés et ponts - du samedi 9h00 au lundi 9h00, les jours fériés et les ponts
 La réservation validée devra intervenir au moins 1 mois avant le créneau sollicité
 Le versement reste acquis si l'annulation n'est pas intervenue au moins 1 semaine avant la date de réservation
 Dépôt de garantie à verser au minimum 30 jours avant la date de la réservation par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public



LOCATION ATELIERS ARTISTES
(Bâtiment D du groupe scolaire Edmond Proust)

NIORT	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		
1.GS EDMOND PROUST - BATIMENT D - ATELIERS 1 ET 3 (11,50 m²) 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
Forfaitaire par an	44,00	131,00	218,00
2.GS EDMOND PROUST - BATIMENT D - ATELIER 2 (17,50 m²) 12 ALLEE PAULINE KERGOMARD	QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
Forfaitaire par an	66,00	199,00	331,00

POUR MÉMOIRE TARIFS 2018		
QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
43,00	129,00	215,00
QF 1, 2 et 3	QF 4, 5 et 6	QF 7, 8 et 9
65,00	196,00	326,00



SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
TOUTE L'ANNEE

ASSOCIATIONS NIORTAISES

SALLES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
		TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES	TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE	TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES	TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE
Salle de Saint Pezenne	192	5,55	104,00	5,45	102,50
Salle Place du Port	100	5,55	104,00	5,45	102,50
Salle de Pré Leroy	200	5,55	104,00	5,45	102,50
Salle de St Liguair	157	5,55	104,00	5,45	102,50
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	2,75	52,00	2,70	25,65
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	5,55	104,00	5,45	102,50

Les activités en continu sur plusieurs semaines seront facturées à raison de 35h/semaine. Les activités en continu sur un WE seront facturées à raison de 7h/jour.

**L
O
C
A
T
I
O
N
S**



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
HORS PERIODE DE CHAUFFAGE**

NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES	SALLES	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018		
		SURFACE en m ²	USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
	Salle de Saint Pezenne	192	50,75	77,14	50,00	76,00
	Salle Place du Port	100	26,39	40,60	26,00	40,00
	Salle de Pré Leroy	200	52,78	80,19	52,00	79,00
	Salle de St Liguair	157	41,62	62,93	41,00	62,00
	Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	13,20	20,30	13,00	20,00
	Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	31,47	47,71	31,00	47,00

L
O
C
A
T
I
O
N
S



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
EN PERIODE DE CHAUFFAGE**

NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES	SURFACE en m ²	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
		USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
SALLES					
Salle de Saint Pezenne	192	52,78	78,16	52,00	77,00
Salle Place du Port	100	27,41	41,62	27,00	41,00
Salle de Pré Leroy	200	54,81	82,22	54,00	81,00
Salle de St Liguair	157	42,63	63,95	42,00	63,00
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	14,21	21,32	14,00	21,00
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	33,50	49,74	33,00	49,00

**L
O
C
A
T
I
O
N
S**



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
HORS PERIODE DE CHAUFFAGE**

HORS NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
SALLES	SURFACE en m ²	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Saint Pezenne	192	75,11	156,31	74,00	154,00
Salle Place du Port	100	39,59	82,22	39,00	81,00
Salle de Pré Leroy	200	78,16	163,42	77,00	161,00
Salle de St Liguair	157	60,90	127,89	60,00	126,00
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	20,30	41,62	20,00	41,00
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	46,70	98,46	46,00	97,00

**L
O
C
A
T
I
O
N
S**



SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS EN PERIODE DE CHAUFFAGE

HORS NIORT

PAR UNITE DE TEMPS DE 4 HEURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
SALLES	SURFACE en m ²	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Saint Pezenne	192	77,14	159,36	76,00	157,00
Salle Place du Port	100	40,60	83,23	40,00	82,00
Salle de Pré Leroy	200	80,19	164,43	79,00	162,00
Salle de St Liguair	157	62,93	130,94	62,00	129,00
Petite salle des Associations de Ste Pezenne	50	20,30	41,62	20,00	41,00
Grande salle des Associations de Ste Pezenne	120	48,72	100,49	48,00	99,00

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLE EXTERIEURE AU PARC DES EXPOSITIONS

NIORT

PAR WEEK-END	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Chantemerle	169,51	287,25	167,00	283,00

Mise en place d'une caution composée de deux parties : 50 € de caution "ménage" et 120 € de caution pour les bris de matériels.

L
O
C
A
T
I
O
N
S



SALLE EXTERIEURE AU PARC DES EXPOSITIONS

HORS NIORT

PAR WEEK-END	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Salle de Chantemerle	283,19	619,15	279,00	610,00

Mise en place d'une caution composée de deux parties : 50 € de caution "ménage" et 120 € de caution pour les bris de matériels.



**SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS
PARTICIPATION AUX FRAIS DE MISE EN ETAT**

NIORT

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Ménage au m ²	0,51	0,51	0,50	0,50
Clé	37,25	37,25	36,70	36,70
Clé avec changement de canon	306,53	310,59	302,00	306,00
Cuisine Ste Pezenne (forfait)	39,59	95,41	39,00	94,00
Cuisine Chantemerle (forfait)	94,40	94,40	93,00	93,00

Les tarifs "ménage" sont majorés de 50 % les fins de semaine et les jours fériés.



SALLES EXTERIEURES AU PARC DES EXPOSITIONS PARTICIPATION AUX FRAIS DE MISE EN ETAT

HORS NIORT	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS	USAGERS INDIVIDUELS OU ASSOCIATIONS	ENTREPRISES OU ORGANISMES DE FORMATIONS
Ménage au m ²	0,61	0,61	0,60	0,60
Clé	37,25	37,25	36,70	36,70
Clé avec changement de canon	306,53	310,59	302,00	306,00
Cuisine Ste Pezenne (forfait)	48,72	119,77	48,00	118,00
Cuisine Chantemerle (forfait)	94,40	94,40	93,00	93,00

Les tarifs "ménage" sont majorés de 50 % les fins de semaine et les jours fériés.



SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - SUPPORT D'AFFICHAGE, l'unité par manifestaion				
A-1- Plasto bloc		5,23		5,15
A-2- Grille caddies		5,23		5,15
A-3- Panneau à roulettes		10,41		10,25
A-4- Supports autres divers		5,23		5,15
B - MATERIEL VIDEO, par jour d'utilisation				
B-1- TV plasma ou LCD		125,86		124,00
B-2- Video projecteur		182,70		180,00
B-3- PC portable		125,86		124,00
B-4- Ecran video projecteur		10,00		
C - MATERIEL SONORISATION, par jour d'utilisation				
C-1- Petite sonorisation mobile (2 enceintes amplifiées, 1 console, 1 micro HF, 2 micros fils)		121,80		120,00
C-2- Sonorisation portable autonome		38,01		37,45
C-3- Sonorisation "Institutionnels"		298,41		294,00
D - MATERIEL AMENAGEMENT ESPACE				
D-1- Parasol, l'unité par manifestation		5,23		5,15
D-2- Comptoir, par jour d'utilisation		5,23		5,15
D-3- Moquette, le m ²		2,08		2,05
D-4- Potelets bois ou sangles, l'unité par manifestation		5,23		5,15
D-5- Pupitre de cérémonie, l'unité par manifestation		15,63		15,40



SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
E - MATERIEL ELECTRIQUE				
E-1- Passage de câbles, l'unité par manifestation		52,78		52,00
E-2- Par led, par jour d'utilisation		21,62		21,30
E-3- Pied télescopique, par jour d'utilisation		30,45		30,00
E-4- Projecteur de chantiers sur pied, par jour d'utilisation		20,81		20,50
E-5- Kit de raccordement (1 coffret/1clé/1adaptateur)		51,77		51,00
F - PETIT MATERIEL ELECTRIQUE				
F-1- Rallonge électrique, l'unité par manifestation (3 m, 5 m, 10 m, 20 m...)		10,41		10,25
F-2- Adaptateur, l'unité par manifestation		10,41		10,25
F-3- Clé de coffret électrique, l'unité par manifestation		10,41		10,25
G - GROS MATERIEL TECHNIQUE DIVERS				
G-1- Groupe électrogène, par jour d'utilisation (+ remplissage de la cuve)		104,55		103,00
G-2- Transpalette, par jour d'utilisation		15,63		15,40
G-3- Echafaudage, par jour d'utilisation		30,45		30,00
G-4- Chariot de transport, par jour d'utilisation		15,63		15,40
H - MATERIEL DE VOIRIE				
H-1- Cônes (l'unité)		0,56		0,55
H-2- Baliroads		1,93		1,90
I - PETIT MATERIEL DIVERS (Forfait)		5,18		5,10
J - EXTINCTEUR, par jour d'utilisation		10,15		10,00

S
E
R
V
I
C
E

E
V
E
N
E
M
E
N
T
S



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T	T.T.C	H.T	T.T.C
A- ATTRACTIONS ET CONFISEURS				
A.1- chapiteaux				
A.1.1- cirques, théâtres, funambules, le m ² / jour	0,72	0,86	0,71	0,85
A.1.2- spectacles music-hall, réunions publiques, le m ² / jour	0,50	0,60	0,50	0,60
A.1.3- forfait pour la fourniture de l'eau et nettoyage de l'emplacement	110,81	132,97	109,17	131,00



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - FLEURISSEMENTS -

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FLEURISSEMENT (Forfait 1) 3 plantes comprise entre 1 m et 1,70 m	63,95	76,74	63,00	75,60
FLEURISSEMENT (Forfait 2) 3 plantes comprises entre 2 m et 2,5 m	89,32	107,18	88,00	105,60
FLEURISSEMENT (Forfait 3) 4 plantes comprises entre 2,50 m et +	194,88	233,86	192,00	230,40
FLEURISSEMENT (Forfait 4) 6 plantes inferieur à 1 m	90,34	108,41	89,00	106,80
FLEURISSEMENT (Forfait 5) 6 plantes comprise entre 1 m et 1,70 m	107,59	129,11	106,00	127,20
FLEURISSEMENT (Forfait 6) 6 plantes comprises entre 2 m et 2,50 m	187,78	225,34	185,00	222,00
FLEURISSEMENT (Forfait 7) 6 plantes comprise entre 2,5 m et +	361,34	433,61	356,00	427,20
FLEURISSEMENT (Forfait 8) 4 plantes inférieures 1 m + 8 plantes 1,70 m à 2 m + 2 plantes 2,50 m et +	324,80	389,76	320,00	384,00
FLEURISSEMENT (Forfait 9) 6 plantes inferieures à 1 m + 6 plantes 1,70 à 2 m + 8 plantes de 2 m à 2,50 m + 2 plantes 2,50 m et +	503,44	604,13	496,00	595,20
FLEURISSEMENTS (Forfait 10) 15 plantes inférieures à 1 m + 6 plantes d'1,70 m à 2 m + 20 plantes de 2 m à 2,50 m + 2 plantes de 2,50 m et +	944,97	1 133,96	931,00	1 117,20
FLEURISSEMENT (Forfait 11) 20 plantes inférieures à 1 m + 10 plantes d'1,70 m à 2 m + 30 plantes de 2 m à 2,50 m + 5 plantes de 2,50 m et +	1 496,11	1 795,33	1 474,00	1 768,80
FLEURISSEMENT (Forfait 12) 30 plantes inférieures à 1 m + 20 plantes d'1,70 m à 2 m + 30 plantes 2 m à 2,50 m + 5 plantes de 2,50 m et +	1 782,34	2 138,81	1 756,00	2 107,20
FLEURISSEMENTS (Forfait 13) plantes fleuries inférieures à 0,20 m	16,55	19,86	16,30	19,56
FLEURISSEMENTS (Forfait 14) plantes fleuries supérieures à 0,20 m	29,13	34,96	28,70	34,44
FLEURISSEMENT (Forfait 15) coupe (d25) de 4 plantes fleuries	38,57	46,28	38,00	45,60
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 0 m et 0,70 m	53,80	64,56	53,00	63,60
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 0,71 m et 1,20 m	107,59	129,11	106,00	127,20
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 1,21 m et 2 m	214,17	257,00	211,00	253,20
Vol, accident ou destruction pour une plante entre 2,01 m et 4 m	321,76	386,11	317,00	380,40
Remboursement d'une coupe fleurie	40,09	48,11	39,50	47,40

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
DOME PETITE CONFIGURATION				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	595,81	714,97	587,00	704,40
journée	992,67	1 191,20	978,00	1 173,60
soirée	695,28	834,34	685,00	822,00
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 191,61	1 429,93	1 174,00	1 408,80
2 ^{ème} jour	953,09	1 143,71	939,00	1 126,80
3 ^{ème} jour	953,09	1 143,71	939,00	1 126,80
4 ^{ème} jour et plus	715,58	858,70	705,00	846,00
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 985,34	2 382,41	1 956,00	2 347,20
2 ^{ème} jour	1 588,48	1 906,18	1 565,00	1 878,00
3 ^{ème} jour	1 588,48	1 906,18	1 565,00	1 878,00
4 ^{ème} jour et plus	1 191,61	1 429,93	1 174,00	1 408,80
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 390,55	1 668,66	1 370,00	1 644,00
2 ^{ème} jour	1 112,44	1 334,93	1 096,00	1 315,20
3 ^{ème} jour	1 112,44	1 334,93	1 096,00	1 315,20
4 ^{ème} jour et plus	834,33	1 001,20	822,00	986,40

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
DOME MOYENNE CONFIGURATION				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	810,99	973,19	799,00	958,80
journée	1 350,97	1 621,16	1 331,00	1 597,20
soirée	945,98	1 135,18	932,00	1 118,40
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 620,96	1 945,15	1 597,00	1 916,40
2 ^{ème} jour	1 297,17	1 556,60	1 278,00	1 533,60
3 ^{ème} jour	1 297,17	1 556,60	1 278,00	1 533,60
4 ^{ème} jour et plus	972,37	1 166,84	958,00	1 149,60
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 700,92	3 241,10	2 661,00	3 193,20
2 ^{ème} jour	2 160,94	2 593,13	2 129,00	2 554,80
3 ^{ème} jour	2 160,94	2 593,13	2 129,00	2 554,80
4 ^{ème} jour et plus	1 620,96	1 945,15	1 597,00	1 916,40
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 890,95	2 269,14	1 863,00	2 235,60
2 ^{ème} jour	1 513,37	1 816,04	1 491,00	1 789,20
3 ^{ème} jour	1 513,37	1 816,04	1 491,00	1 789,20
4 ^{ème} jour et plus	1 134,77	1 361,72	1 118,00	1 341,60

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
DOME GRANDE CONFIGURATION				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	1 489,00	1 786,80	1 467,00	1 760,40
journée	2 481,83	2 978,20	2 445,00	2 934,00
soirée	1 737,68	2 085,22	1 712,00	2 054,40
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 978,01	3 573,61	2 934,00	3 520,80
2 ^{ème} jour	2 383,22	2 859,86	2 348,00	2 817,60
3 ^{ème} jour	2 383,22	2 859,86	2 348,00	2 817,60
4 ^{ème} jour et plus	1 787,42	2 144,90	1 761,00	2 113,20
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	4 963,35	5 956,02	4 890,00	5 868,00
2 ^{ème} jour	3 970,68	4 764,82	3 912,00	4 694,40
3 ^{ème} jour	3 970,68	4 764,82	3 912,00	4 694,40
4 ^{ème} jour et plus	2 978,01	3 573,61	2 934,00	3 520,80
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 474,35	4 169,22	3 423,00	4 107,60
2 ^{ème} jour	2 780,09	3 336,11	2 739,00	3 286,80
3 ^{ème} jour	2 780,09	3 336,11	2 739,00	3 286,80
4 ^{ème} jour et plus	2 059,44	2 471,33	2 029,00	2 434,80

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S

CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT DOME ET SALLES : MARAIS, BIEFS ET RIGOLE PETITE CONFIGURATION SANS CLOISONNEMENT (P. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	690,20	828,24	680,00	816,00
journée	1 150,00	1 380,00	1 133,00	1 359,60
soirée	804,90	965,88	793,00	951,60
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 379,39	1 655,27	1 359,00	1 630,80
2 ^{ème} jour	1 103,31	1 323,97	1 087,00	1 304,40
3 ^{ème} jour	1 103,31	1 323,97	1 087,00	1 304,40
4 ^{ème} jour et plus	828,24	993,89	816,00	979,20
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 298,98	2 758,78	2 265,00	2 718,00
2 ^{ème} jour	1 839,18	2 207,02	1 812,00	2 174,40
3 ^{ème} jour	1 839,18	2 207,02	1 812,00	2 174,40
4 ^{ème} jour et plus	1 379,39	1 655,27	1 359,00	1 630,80
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 609,79	1 931,75	1 586,00	1 903,20
2 ^{ème} jour	1 288,04	1 545,65	1 269,00	1 522,80
3 ^{ème} jour	1 288,04	1 545,65	1 269,00	1 522,80
4 ^{ème} jour et plus	966,28	1 159,54	952,00	1 142,40



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT DOME ET SALLES : MARAIS, BIEFS ET RIGOLE MOYENNE CONFIGURATION SANS CLOISONNEMENT (M. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	872,90	1 047,48	860,00	1 032,00
journée	1 453,48	1 744,18	1 432,00	1 718,40
soirée	1 018,05	1 221,66	1 003,00	1 203,60
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 744,79	2 093,75	1 719,00	2 062,80
2 ^{ème} jour	1 395,63	1 674,76	1 375,00	1 650,00
3 ^{ème} jour	1 395,63	1 674,76	1 375,00	1 650,00
4 ^{ème} jour et plus	1 046,47	1 255,76	1 031,00	1 237,20
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 906,96	3 488,35	2 864,00	3 436,80
2 ^{ème} jour	2 325,37	2 790,44	2 291,00	2 749,20
3 ^{ème} jour	2 325,37	2 790,44	2 291,00	2 749,20
4 ^{ème} jour et plus	1 746,82	2 096,18	1 721,00	2 065,20
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 035,08	2 442,10	2 005,00	2 406,00
2 ^{ème} jour	1 628,06	1 953,67	1 604,00	1 924,80
3 ^{ème} jour	1 628,06	1 953,67	1 604,00	1 924,80
4 ^{ème} jour et plus	1 221,05	1 465,26	1 203,00	1 443,60

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT DOME ET SALLES : MARAIS, BIEFS ET RIGOLE GRANDE CONFIGURATION SANS CLOISONNEMENT (G. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	1 597,61	1 917,13	1 574,00	1 888,80
journée	2 662,35	3 194,82	2 623,00	3 147,60
soirée	1 863,54	2 236,25	1 836,00	2 203,20
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 194,21	3 833,05	3 147,00	3 776,40
2 ^{ème} jour	2 555,77	3 066,92	2 518,00	3 021,60
3 ^{ème} jour	2 555,77	3 066,92	2 518,00	3 021,60
4 ^{ème} jour et plus	1 917,34	2 300,81	1 889,00	2 266,80
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	5 322,66	6 387,19	5 244,00	6 292,80
2 ^{ème} jour	4 258,94	5 110,73	4 196,00	5 035,20
3 ^{ème} jour	4 258,94	5 110,73	4 196,00	5 035,20
4 ^{ème} jour et plus	3 194,21	3 833,05	3 147,00	3 776,40
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 726,07	4 471,28	3 671,00	4 405,20
2 ^{ème} jour	2 981,06	3 577,27	2 937,00	3 524,40
3 ^{ème} jour	2 981,06	3 577,27	2 937,00	3 524,40
4 ^{ème} jour et plus	2 236,05	2 683,26	2 203,00	2 643,60

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE MARAIS				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	127,89	153,47	126,00	151,20
journée	213,15	255,78	210,00	252,00
soirée	149,21	179,05	147,00	176,40
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	255,78	306,94	252,00	302,40
2 ^{ème} jour	205,03	246,04	202,00	242,40
3 ^{ème} jour	205,03	246,04	202,00	242,40
4 ^{ème} jour et plus	153,27	183,92	151,00	181,20
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	426,30	511,56	420,00	504,00
2 ^{ème} jour	341,04	409,25	336,00	403,20
3 ^{ème} jour	341,04	409,25	336,00	403,20
4 ^{ème} jour et plus	255,78	306,94	252,00	302,40
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	298,41	358,09	294,00	352,80
2 ^{ème} jour	238,53	286,24	235,00	282,00
3 ^{ème} jour	238,53	286,24	235,00	282,00
4 ^{ème} jour et plus	179,66	215,59	177,00	212,40

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE BIEFS				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	44,05	52,86	43,40	52,08
journée	74,10	88,92	73,00	87,60
soirée	51,77	62,12	51,00	61,20
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	88,31	105,97	87,00	104,40
2 ^{ème} jour	71,05	85,26	70,00	84,00
3 ^{ème} jour	71,05	85,26	70,00	84,00
4 ^{ème} jour et plus	53,80	64,56	53,00	63,60
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	147,18	176,62	145,00	174,00
2 ^{ème} jour	117,74	141,29	116,00	139,20
3 ^{ème} jour	117,74	141,29	116,00	139,20
4 ^{ème} jour et plus	88,31	105,97	87,00	104,40
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	103,53	124,24	102,00	122,40
2 ^{ème} jour	82,22	98,66	81,00	97,20
3 ^{ème} jour	82,22	98,66	81,00	97,20
4 ^{ème} jour et plus	61,92	74,30	61,00	73,20

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE DES ECLUSES				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	16,95	20,34	16,70	20,04
journée	28,22	33,86	27,80	33,36
soirée	19,79	23,75	19,50	23,40
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	33,80	40,56	33,30	39,96
2 ^{ème} jour	27,10	32,52	26,70	32,04
3 ^{ème} jour	27,10	32,52	26,70	32,04
4 ^{ème} jour et plus	20,30	24,36	20,00	24,00
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	56,84	68,21	56,00	67,20
2 ^{ème} jour	45,07	54,08	44,40	53,28
3 ^{ème} jour	45,07	54,08	44,40	53,28
4 ^{ème} jour et plus	33,80	40,56	33,30	39,96
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	39,48	47,38	38,90	46,68
2 ^{ème} jour	31,57	37,88	31,10	37,32
3 ^{ème} jour	31,57	37,88	31,10	37,32
4 ^{ème} jour et plus	23,65	28,38	23,30	27,96



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE RIGOLES				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	44,05	52,86	43,40	52,08
journée	74,10	88,92	73,00	87,60
soirée	51,77	62,12	51,00	61,20
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	88,31	105,97	87,00	104,40
2 ^{ème} jour	71,05	85,26	70,00	84,00
3 ^{ème} jour	71,05	85,26	70,00	84,00
4 ^{ème} jour et plus	53,80	64,56	53,00	63,60
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	147,18	176,62	145,00	174,00
2 ^{ème} jour	117,74	141,29	116,00	139,20
3 ^{ème} jour	117,74	141,29	116,00	139,20
4 ^{ème} jour et plus	88,31	105,97	87,00	104,40
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	103,53	124,24	102,00	122,40
2 ^{ème} jour	82,22	98,66	81,00	97,20
3 ^{ème} jour	82,22	98,66	81,00	97,20
4 ^{ème} jour et plus	61,92	74,30	61,00	73,20



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
SALLE PIGUILLE				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	16,95	20,34	16,70	20,04
journée	28,22	33,86	27,80	33,36
soirée	19,79	23,75	19,50	23,40
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	33,80	40,56	33,30	39,96
2 ^{ème} jour	27,10	32,52	26,70	32,04
3 ^{ème} jour	27,10	32,52	26,70	32,04
4 ^{ème} jour et plus	20,30	24,36	20,00	24,00
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	56,84	68,21	56,00	67,20
2 ^{ème} jour	45,07	54,08	44,40	53,28
3 ^{ème} jour	45,07	54,08	44,40	53,28
4 ^{ème} jour et plus	33,80	40,56	33,30	39,96
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	39,48	47,38	38,90	46,68
2 ^{ème} jour	31,57	37,88	31,10	37,32
3 ^{ème} jour	31,57	37,88	31,10	37,32
4 ^{ème} jour et plus	23,65	28,38	23,30	27,96



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
ENSEMBLE RESTAURATION CONCHES ET PIBALE				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	343,07	411,68	338,00	405,60
journée	571,45	685,74	563,00	675,60
soirée	399,91	479,89	394,00	472,80
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	686,14	823,37	676,00	811,20
2 ^{ème} jour	549,12	658,94	541,00	649,20
3 ^{ème} jour	549,12	658,94	541,00	649,20
4 ^{ème} jour et plus	412,09	494,51	406,00	487,20
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	1 142,89	1 371,47	1 126,00	1 351,20
2 ^{ème} jour	914,52	1 097,42	901,00	1 081,20
3 ^{ème} jour	914,52	1 097,42	901,00	1 081,20
4 ^{ème} jour et plus	686,14	823,37	676,00	811,20
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	799,82	959,78	788,00	945,60
2 ^{ème} jour	640,47	768,56	631,00	757,20
3 ^{ème} jour	640,47	768,56	631,00	757,20
4 ^{ème} jour et plus	480,10	576,12	473,00	567,60
Ensemble restauration, utilisation sans accueil de public, pour cuisine ou extension loges ou lieu de stockage	328,86	394,63	324,00	388,80



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
BAR DE LA PIBALE				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	82,22	98,66	81,00	97,20
journée	136,01	163,21	134,00	160,80
soirée	95,41	114,49	94,00	112,80
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	163,42	196,10	161,00	193,20
2 ^{ème} jour	130,94	157,13	129,00	154,80
3 ^{ème} jour	130,94	157,13	129,00	154,80
4 ^{ème} jour et plus	98,46	118,15	97,00	116,40
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	271,00	325,20	267,00	320,40
2 ^{ème} jour	217,21	260,65	214,00	256,80
3 ^{ème} jour	217,21	260,65	214,00	256,80
4 ^{ème} jour et plus	163,42	196,10	161,00	193,20
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	189,81	227,77	187,00	224,40
2 ^{ème} jour	152,25	182,70	150,00	180,00
3 ^{ème} jour	152,25	182,70	150,00	180,00
4 ^{ème} jour et plus	113,68	136,42	112,00	134,40
Pour utilisation sans accueil de public, pour cuisine ou extension loges	82,22	98,66	81,00	97,20



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT TOUTES SALLES HORS OFFICE TRAITEUR				
PETITE CONFIGURATION (P. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	1 126,65	1 351,98	1 110,00	1 332,00
journée	1 877,75	2 253,30	1 850,00	2 220,00
soirée	1 314,43	1 577,32	1 295,00	1 554,00
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 253,30	2 703,96	2 220,00	2 664,00
2 ^{ème} jour	1 802,64	2 163,17	1 776,00	2 131,20
3 ^{ème} jour	1 802,64	2 163,17	1 776,00	2 131,20
4 ^{ème} jour et plus	1 351,98	1 622,38	1 332,00	1 598,40
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 754,49	4 505,39	3 699,00	4 438,80
2 ^{ème} jour	3 003,39	3 604,07	2 959,00	3 550,80
3 ^{ème} jour	3 003,39	3 604,07	2 959,00	3 550,80
4 ^{ème} jour et plus	2 253,30	2 703,96	2 220,00	2 664,00
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 627,84	3 153,41	2 589,00	3 106,80
2 ^{ème} jour	2 103,08	2 523,70	2 072,00	2 486,40
3 ^{ème} jour	2 103,08	2 523,70	2 072,00	2 486,40
4 ^{ème} jour et plus	1 577,31	1 892,77	1 554,00	1 864,80



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT TOUTES SALLES HORS OFFICE TRAITEUR				
MOYENNE CONFIGURATION (M. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	1 329,65	1 595,58	1 310,00	1 572,00
journée	2 215,75	2 658,90	2 183,00	2 619,60
soirée	1 550,92	1 861,10	1 528,00	1 833,60
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	2 659,30	3 191,16	2 620,00	3 144,00
2 ^{ème} jour	2 127,44	2 552,93	2 096,00	2 515,20
3 ^{ème} jour	2 127,44	2 552,93	2 096,00	2 515,20
4 ^{ème} jour et plus	1 595,58	1 914,70	1 572,00	1 886,40
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	4 430,48	5 316,58	4 365,00	5 238,00
2 ^{ème} jour	3 544,38	4 253,26	3 492,00	4 190,40
3 ^{ème} jour	3 544,38	4 253,26	3 492,00	4 190,40
4 ^{ème} jour et plus	2 659,30	3 191,16	2 620,00	3 144,00
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 101,84	3 722,21	3 056,00	3 667,20
2 ^{ème} jour	2 481,68	2 978,02	2 445,00	2 934,00
3 ^{ème} jour	2 481,68	2 978,02	2 445,00	2 934,00
4 ^{ème} jour et plus	1 861,51	2 233,82	1 834,00	2 200,80



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
FORFAIT TOUTES SALLES HORS OFFICE TRAITEUR				
GRANDE CONFIGURATION (G. C)				
IMMOBILISATION, PREPARATION OU DEMONTAGE				
demi-journée	1 906,17	2 287,40	1 878,00	2 253,60
journée	3 176,95	3 812,34	3 130,00	3 756,00
soirée	2 223,87	2 668,64	2 191,00	2 629,20
MANIFESTATION				
Demi-journée en manifestation				
1 ^{er} jour	3 812,34	4 574,81	3 756,00	4 507,20
2 ^{ème} jour	3 050,08	3 660,10	3 005,00	3 606,00
3 ^{ème} jour	3 050,08	3 660,10	3 005,00	3 606,00
4 ^{ème} jour et plus	2 287,81	2 745,37	2 254,00	2 704,80
Journée en manifestation				
1 ^{er} jour	6 353,90	7 624,68	6 260,00	7 512,00
2 ^{ème} jour	5 083,12	6 099,74	5 008,00	6 009,60
3 ^{ème} jour	5 083,12	6 099,74	5 008,00	6 009,60
4 ^{ème} jour et plus	3 812,34	4 574,81	3 756,00	4 507,20
Soirée en manifestation				
1 ^{er} jour	4 447,73	5 337,28	4 382,00	5 258,40
2 ^{ème} jour	3 558,59	4 270,31	3 506,00	4 207,20
3 ^{ème} jour	3 558,59	4 270,31	3 506,00	4 207,20
4 ^{ème} jour et plus	2 668,44	3 202,13	2 629,00	3 154,80



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	Remise		Remise	
PARTICIPATION VILLE SUR LA LOCATION DES SURFACES				
Pour les associations niortaises pendant période de chauffage	40%		40%	
Pour les associations niortaises pendant période sans chauffage	60%		60%	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
OFFICE TRAITEUR				
Frais de fonctionnement office traiteur	344,09	412,91	339,00	406,80
Coût par couvert pour des repas assis	1,93	2,32	1,90	2,27
Coût par personne debout pour les cocktails - vin d'honneur ou repas froid	1,01	1,21	1,00	1,20
Forfait au-delà de 800 couverts (pour les repas assis)	1 504,23	1 805,08	1 482,00	1 778,40
Forfait au-delà de 800 couverts (pour les cocktails - vin d'honneur)	752,12	902,54	741,00	889,20
Forfait nettoyage de l'office traiteur (ménage non effectué)	624,23	749,08	615,00	738,00
Forfait installation traiteur avant manifestation (livraison vaisselle, denrée alimentaire nappage)	100,49	120,59	99,00	118,80



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION D'ESPACES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
CHAMBRE FROIDE SANS UTILISATION DES CUISINES Utilisation de la chambre froide pour stockage alimentaire sans utilisation de l'office traiteur par jour	60,90	73,08	60,00	72,00
LOCATION Heure supplémentaire de location de jour limitée à 3 heures maximum	48,21	57,85	47,50	57,00
MAIN D'ŒUVRE Heure(s) de main d'œuvre (pour montage et démontage mobilier et matériel)	25,16	30,19	24,80	29,76
Heure de permanence de nuit hors présence du public	250,71	300,85	247,00	296,40
Première heure supplémentaire de nuit	125,86	151,03	124,00	148,80
Deuxième heure supplémentaire de nuit	250,71	300,85	247,00	296,40
Troisième heure supplémentaire de nuit et au-delà	376,57	451,88	371,00	445,20

LOCATION DES SALLES DU PARC DE NORON

Hors pavillon des colloques

TARIFS DES SALLES DU PARC DES EXPOSITIONS (minimum d'unités de 6 heures)

ASSOCIATIONS AU SEIN DE LA VILLE DE NIORT

TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2019

SALLES	SURFACE M ²	PRIX					
		6 H		12 H		24 H	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Grande Halle de Galuchet avec chauffage	6 550	297,39	356,87	565,36	678,43	1 073,87	1 288,64
Grande Halle de Galuchet sans chauffage	6 550	127,89	153,47	242,59	291,11	460,81	552,97
Chapiteau sans chauffage	1 980	38,47	46,16	74,10	88,92	140,07	168,08
Halle de la Sèvre sans chauffage	3 000	58,26	69,91	111,65	133,98	211,12	253,34
Halle des Peupliers sans chauffage	2 000	38,87	46,64	74,10	88,92	141,09	169,31
Halle Toilée sans chauffage	2 000	38,87	46,64	74,10	88,92	141,09	169,31

* toute unité commencée est due

POUR MEMOIRE TARIF 2018

PRIX					
6 H		12 H		24 H	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
293,00	351,60	557,00	668,40	1 058,00	1 269,60
126,00	151,20	239,00	286,80	454,00	544,80
37,90	45,48	73,00	87,60	138,00	165,60
57,40	68,88	110,00	132,00	208,00	249,60
38,30	45,96	73,00	87,60	139,00	166,80
38,30	45,96	73,00	87,60	139,00	166,80

Le tarif associatif pour la location des espaces et des salles du parc expo s'applique aux manifestations d'intérêt général et local (voir p 54)

LOCATION DES SALLES DU PARC DE NORON

Hors pavillon des colloques

TARIFS DES SALLES DU PARC DES EXPOSITIONS (minimum d'unités de 6 heures)

AUTRES STRUCTURES		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2019					
SALLES	SURFACE M ²	PRIX					
		6 H		12 H		24 H	
		HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Grande Halle de Galuchet avec chauffage	6 550	964,25	1 157,10	1 837,15	2 204,58	3 489,57	4 187,48
Grande Halle de Galuchet sans chauffage	6 550	763,28	915,94	1 453,48	1 744,18	2 761,82	3 314,18
Chapiteau sans chauffage	1 980	231,42	277,70	439,50	527,40	835,35	1 002,42
Halle de la Sèvre sans chauffage	3 000	350,18	420,22	665,84	799,01	1 264,69	1 517,63
Halle des Peupliers sans chauffage	2 000	233,45	280,14	444,57	533,48	843,47	1 012,16
Halle Toilée sans chauffage	2 000	233,45	280,14	444,57	533,48	843,47	1 012,16

POUR MEMOIRE TARIF 2018					
PRIX					
6 H		12 H		24 H	
HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
950,00	1 140,00	1 810,00	2 172,00	3 438,00	4 125,60
752,00	902,40	1 432,00	1 718,40	2 721,00	3 265,20
228,00	273,60	433,00	519,60	823,00	987,60
345,00	414,00	656,00	787,20	1 246,00	1 495,20
230,00	276,00	438,00	525,60	831,00	997,20
230,00	276,00	438,00	525,60	831,00	997,20

* toute unité commencée est due

LOCATION DES SALLES AU PARC DE NORON

LE PAVILLON DES COLLOQUES

TARIFS PAR DEMI-JOURNEE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2019						POUR MEMOIRE TARIF 2018									
	HT		TTC		HT		TTC		HT		TTC					
Surface (510) m ²			USAGERS INDIVIDUELS		ASSOCIATIONS NIORTAISES		AUTRES STRUCTURES				USAGERS INDIVIDUELS		ASSOCIATIONS NIORTAISES		AUTRES STRUCTURES	
Hors période de chauffage (du 16 avril au 14 octobre)	25,78	30,94			114,70	137,64	25,40	30,48			113,00	135,60				
En période de chauffage (du 15 octobre au 15 avril)	39,08	46,90			127,89	153,47	38,50	46,20			126,00	151,20				
TARIF HORAIRE POUR ACTIVITES PONCTUELLES			4,67	5,60					4,60	5,52						
TARIF ANNUEL PAR TRANCHE D'1H D'UTILISATION HEBDOMADAIRE			87,30	104,76					86,00	103,20						

Toute unité de temps commencée est due.

Le tarif indiqué pour les associations niortaises (activités régulières) tient compte de la gratuité de la salle et ne prend en compte que les frais de fonctionnement.

Décomposition des tarifs du temps d'immobilisation:

Le 1er jour d'immobilisation avant la manifestation est gratuit.

Le 2ème jour d'immobilisation après la manifestation est gratuit.

En dehors de ces périodes:

1- Le 1er jour d'immobilisation: 5 % du prix de la location.

2- Le 2ème jour d'immobilisation: 10 % du prix de la location.

3 - Le 3ème jour d'immobilisation: 15 % du prix de la location.

Prestations de service pour les salles du Parc de Noron à l'exception du Dôme

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR DU 01/01/2019				POUR MEMOIRE TARIF 2018			
	ASSOCIATIONS AU SEIN DE LA VILLE DE NIORT		AUTRES STRUCTURES		ASSOCIATIONS AU SEIN DE LA VILLE DE NIORT		AUTRES STRUCTURES	
	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC	HT	TTC
Ménage au m ²	0,51	0,61	0,61	0,73	0,50	0,60	0,60	0,72
Clé	37,05	44,46	37,25	44,70	36,50	43,80	36,50	43,80
Clé avec changement de canon	308,56	370,27	306,53	367,84	304,00	364,80	304,00	364,80

Les tarifs prestations de service relatifs au ménage sont majorés de 50 % les fins de semaine et les jours fériés.



BOULODROME DE NORON

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - LOCATION DU BOULODROME COMPLET				
A.1- Entraînement et compétitions fédérales organisés par les clubs de pétanque niortais affiliés à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal	gratuit	gratuit	 	
A.2- Entraînement et compétitions fédérales organisés par les clubs de pétanque non niortais, comités d'entreprise, autres associations - tarif horaire	3,33	4,00	 	
A.3- Tournois de loisirs avec participation financière des joueurs, quel que soit l'organisateur - tarif horaire	3,33	4,00	 	
B - LOCATION DU DEMI BOULODROME				
B.1- Entraînement et compétitions fédérales organisés par les clubs de pétanque niortais affiliés à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal	gratuit	gratuit	 	
B.2- Entraînement et compétitions fédérales organisés par les clubs de pétanque non niortais, comités d'entreprise, autres associations - tarif horaire	1,67	2,00	 	
B.3- Tournois de loisirs avec participation financière des joueurs, quel que soit l'organisateur - tarif horaire	1,67	2,00	 	

P
A
R
C

D
E
S

E
X
P
O
S
I
T
I
O
N
S



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION DE MATERIEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - REGIE				
A.1- Vidéo projecteur fixe avec écran dans salle de restaurant ou salle des marais la journée	125,86	151,03	124,00	148,80
A.2 - Vidéo projection mobile 4 500 lumens la journée	125,86	151,03	124,00	148,80
A.3 - Ecran projection mobile 4 x 3 ou 3 x 2 location unitaire à la journée	62,93	75,52	62,00	74,40
A.4 - Moniteur rappel vidéo 55 pouces l'unité à la journée	60,90	73,08	60,00	72,00
A.5 - Forfait enregistrement Vidéo	62,93	75,52	62,00	74,40
A.6 - Cinévision HD (la journée)	564,34	677,21	556,00	667,20
B - SURFACES EXTERIEURES				
B.1 - Location surface libre, extérieure au Centre de Rencontre, le m ² par jour	0,20	0,24	0,20	0,24
B.2 - Location surface libre, extérieure au Centre de Rencontre, le m ² par jour (associations)	0,10	0,12	0,10	0,12
C - PRESTATION WIFI				
C.1 - Tarif horaire	GRATUIT		GRATUIT	
C.2 - Tarif jour				
C.3 - Forfait "Week-end"				



CENTRE DE RENCONTRE ET DE COMMUNICATION DE NORON - LOCATION DE MATERIEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
D - INFRASTRUCTURES ET MOBILIER POUR LA DUREE DE LA MANIFESTATION				
D.1 - Modification de la scène de base de 72 m ² par m2	5,08	6,10	5,00	6,00
D.2 - Chaise coquille (si stock CRC insuffisant)	0,81	0,97	0,80	0,96
D.3 - Table de 3,10 m pliante (si stock CRC insuffisant)	5,68	6,82	5,60	6,72
D.4 - Barrière métallique l'unité	1,62	1,94	1,60	1,92
D.5 - Stands modulaires "CREATIF" le mètre linéaire	27,10	32,52	26,70	32,04
D.6 - Rails d'éclairage avec 3 spots installation comprise	14,00	16,80	13,80	16,56
E - PRESTATIONS EXTERIEURES AU CENTRE DE RENCONTRE SUR LE PARC DES EXPOSITIONS				
E.1 - Vidéo projecteur mobile par jour d'utilisation	151,24	181,49	149,00	178,80
E.2 - Petite sonorisation mobile par jour d'utilisation (2 enceintes amplifiées, 1 console, 1 micro HF, 2 micros fils)	100,49	120,59	99,00	118,80
E.3 - Grosse sonorisation mobile par jour d'utilisation (4 enceintes, 1 console, 2 micros HF, 4 micros fils et 1 lecteur CD)	151,24	181,49	149,00	178,80



PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A - GUERITE, l'unité par manifestation	88,31	105,97	87,00	104,40
B - PODIUM MODULABLE, le m2 par manifestation (non compris transport, montage, démontage et assistance technique)	5,08	6,10	5,00	6,00
C - STRUCTURE DALO 4 m X 4 m, location simple (non montée) par jour	52,78	63,34	52,00	62,40
D - STAND MODULAIRE D'EXPOSITION, le mètre linéaire de cloisonnement	27,20	32,64	26,80	32,16
E - SURFACE DE PLEIN AIR par m2 *	0,10	0,12	0,10	0,12
F - COFFRET ELECTRIQUE, L'UNITE PAR MANIFESTATION				
F.1- Coffret électrique - 220 volts	25,88	31,06	25,50	30,60
F.2- Coffret électrique - 380 volts	33,90	40,68	33,40	40,08
G - REMPLACEMENT COFFRET ELECTRIQUE AU PRIX DU NEUF				
G.1- Coffret 3 KW disjoncteur 16 A	248,68	298,42	245,00	294,00
G.2- coffret triphase disjoncteur 32 A	466,90	560,28	460,00	552,00
H - REGLETTE ELECTRIQUE, l'unité par manifestation	14,01	16,81	13,80	16,56
I - POSE OU DEPOSE DE MOQUETTE, le m2	0,42	0,50	0,40	0,48
J - POSE ET DEPOSE DE MOQUETTE, le m2	0,91	1,09	0,90	1,08
K - PRESTATION WIFI				
K.1- Tarif horaire	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
K.2- Tarif jour				
K.3- Forfait "Week-end"				
L - LOCATION CUISINE MOBILE (Pour une durée maximum de 4 jours)	125,86	151,03	124,00	148,80
M - LOCATION CUISINE MOBILE (la journée supplémentaire)	52,78	63,34	52,00	62,40
N- LOCATION DE LA VIDEO PROJECTION (10000 lumens) DANS LA HALLE DES PEUPLIERS (AVEC ECRAN PANASONIC 8 X 6) PAR MANIFESTATION	364,39	437,27	359,00	430,80
O- LOCATION DE LA SONORISATION FIXE DANS LA HALLE DES PEUPLIERS (2 MICRO HF + RACCORDEMENT SIGNAL AUDIO) PAR MANIFESTATION	150,22	180,26	148,00	177,60

Mise en place d'une caution de 450 € HT de caution pour les bris de matériels de la cuisine.

Les tarifs N et O ne bénéficient pas du tarif associatif



PARC DES EXPOSITIONS - LOCATION DE MATERIEL

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
P - STRUCTURE 15 x 6 AVEC ECLAIRAGE SECURITE ET AMBIANCE				
P.1- LOCATION SIMPLE (non montée) sans plancher				
P.1.1 - Pour 2 jours	400,93	481,12	395,00	474,00
P.1.2 - Pour 1 semaine	500,40	600,48	493,00	591,60
P-2- LOCATION SIMPLE (non montée) avec plancher				
P.2.1. - Pour 2 jours	600,88	721,06	592,00	710,40
P.2.2. - Pour 1 semaine	812,00	974,40	800,00	960,00
P.2.3. - Montage plancher : forfait	222,29	266,75	219,00	262,80
P.2.4. - Transport : forfait	89,32	107,18	88,00	105,60
Q - SCENE MOBILE	130,94	157,13	129,00	154,80
R - LOCATION DE CHALET				
R.1 - Chalet de 3,30 m de façade, par jour	52,78	63,34	52,00	62,40
R.2 - Chalet de 4,40 m de façade, par jour	62,93	75,52	62,00	74,40
R.3 - Chalet de 6 m de façade, par jour	77,14	92,57	76,00	91,20
R.4 - Montage et démontage des gradins - prix unitaire de la place	6,60	7,92	6,50	7,80

* Les associations bénéficient d'une réduction de 80 % sur le tarif surface de plein air, la réduction est calculée sur le résultat du tarif par la surface.

Pour les chalets, les dalos, la scène mobile et la structure 15 x 6, la règle suivante s'applique:

A partir du 22 ème jour de location consécutive, une remise de 30 % est consentie.

A partir du 43 ème jour de location consécutive, une remise de 60 % est consentie.

A partir du 63 ème jour de location consécutive, le tarif plein est repris.

Les mises à disposition du matériel sont gratuites pour les associations niortaises organisant une manifestation d'intérêt général et local, mais la main d'œuvre (transport et livraison) reste payante.

PARC DES EXPOSITIONS - SERVICE EVENEMENTS - LOCATION DE MATERIEL

En cas de détérioration du matériel ou de non retour, le matériel manquant ou hors d'usage sera facturé en fonction du prix d'acquisition d'un matériel identique neuf.

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
A- CHAISE, l'unité par jour				
A-1- Chaise	0,81	0,97	0,80	0,96
B- TABLES				
B-1- Table de 1,20 m, l'unité par manifestation	2,64	3,17	2,60	3,12
B-2- Table de 1,50 m, l'unité par manifestation	3,96	4,75	3,90	4,68
B-3- Table de 1,80 m, l'unité par manifestation	4,67	5,60	4,60	5,52
B-4 -Table de 3,10 m, l'unité par manifestation	5,68	6,82	5,60	6,72
B-5- Mange debout, l'unité par manifestation	4,36	5,24	4,30	5,16
C- BARRIERE METALLIQUE, l'unité par manifestation	1,62	1,95	1,60	1,92
D- SAMIA L'UNITE	9,64	11,57	9,50	11,40
E- SCENE PROTOCOLAIRE, par jour	100,00	120,00	 	
F- STRUCTURE TOILEE, location simple (non montée) par jour				
F-1- Structure toilée 4 X 4 m	52,78	63,34	52,00	62,40
F-2- Structure toilée 3 X 3 m	31,47	37,76	31,00	37,20
G- CHARIOT ELEVATEUR AVEC CHAUFFEUR, l'heure forfaitaire	39,59	47,50	39,00	46,80



DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (FOIRES - MARCHES - COMMERCES ET DIVERS)

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A - ATTRACTIONS ET CONFISEURS - NORON (Fête foraine)				
A.1 - Stationnement des métiers pendant toute la fête foraine				
A.1.1 - Type Grand Huit, forfait/semaine		972,00		958,00
A.1.2 - Type Karting ou Scooter, forfait/semaine		756,00		745,00
A.1.3 - Type Tournant, forfait/semaine, grande roue		540,00		532,00
A.1.4 - Manèges enfantins, forfait/semaine, carrousel		271,00		267,00
A.1.5 - Boutiques - Stands de jeux le ml/semaine (ex : pêche aux canards...), le mètre linéaire (ml)		10,00		9,00
A.1.6 - Attractions - Entresorts type Boîte à rire, Palais des Glaces, Théâtre de plein air, marionnettes - forfait		350,00		426,00
A.1.7 - Autres foires et attractions foraines, le m ² / jour		0,85		0,80
A.2 - Branchements électriques pendant toute la fête foraine				
A.2.1 - Moins de 16 ampères		55,00		51,00
A.2.2 - Moins de 30 ampères		155,00		151,00
A.2.3 - 30 à 60 ampères		268,00		264,00
A.2.4 - 60 à 120 ampères		322,00		317,00
A.2.5 - plus de 120 ampères		426,00		420,00
A.2.6 - Tout branchement en dehors de la période 5 jours avant et 3 jours après la fête foraine par jour		16,00		15,00
A.3 - Forfait emplacement lieu de vie (fête foraine, forfait/durée du séjour)		70,00		68,00
A.4 - Participation forfaitaire par métier forain à la location et l'installation d'un transformateur		55,00		50,00
B - ENLEVEMENT ET TRAITEMENT DES ORDURES (gravats encombrants, cartons, ...) prix / m3	application du tarif de la régie des déchets ménagers de la CAN		application du tarif de la régie des déchets ménagers de la CAN	

R
E
D
E
V
A
N
C
E
S

E
T

D
R
O
I
T
S

O
D
P

DROITS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC HALLES DE NIORT

Information : en application de l'article L2224-18 du CGCT les organisations professionnelles intéressées doivent être consultées sur l'établissement du régime des droits de places des Halles et marchés. Cette consultation a été faite en date du 12/09/2018 .

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
		HT	TTC	HT	TTC
INTERIEUR DES HALLES	A.1 1ère catégorie				
	A.1.1 Bancs adossés au mur (prix par mètre linéaire)	25,64	30,77	25,02	30,03
	A.2 2ème catégorie bancs de poissonnerie				
	A.2.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	21,98	26,38	21,44	25,73
	A.2.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	15,89	19,07	15,50	18,60
Tarifs mensuel	A.3 3ème catégorie autres bancs				
	A.3.1 sur Grande Allée (prix par mètre linéaire)	15,89	19,07	15,50	18,60
	A.3.2 sur Petite Allée (prix par mètre linéaire)	8,54	10,25	8,33	10,00
	A.4 Caves l'unité	15,14	18,17	14,77	17,73
EXTERIEUR DES HALLES	B.1 Producteurs et revendeurs abonnés				
	B.1.1 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour les 3 marchés du Jeudi, samedi et dimanche*	21,09	25,31	20,58	24,70
	B.1.2 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour deux marchés sur Jeudi, samedi et ou dimanche*	14,55	17,46	14,20	17,04
	B.1.3 Producteurs et revendeurs abonnés/mois/par mètre linéaire pour un seul marché par semaine hors le marché du dimanche*	8,52	10,22	8,31	9,98
	B.2 Producteurs et revendeurs non abonnés (prix par mètre linéaire, sur jours de marché à l'extérieur)	3,47	4,16	3,39	4,07
	B.3 Demi tarif sur jours calendaires particuliers				
	demi tarif sur jours calendaires				
	Pâques - Lundi 22 avril 2019	1,74	2,09	1,70	2,04
	Pentecôte - Lundi 10 juin 2019				
	14 juillet - Dimanche 14 juillet 2019				
B.4 Jours fériés ou marchés exceptionnels 2018					
Abonnés, pour les jours compris dans l'abonnement :		B.1.1 ou B.1.2		B.1.1 ou B.1.2	
Jour de l'an					
1er mai					
08-mai					
Ascension					
Non abonnés ou jours non compris dans l'abonnement :		B2		B2	
Fête du travail					
08-mai					
Ascension					
Assomption					
11-nov					

*Préalablement à la prise d'un abonnement, il sera observé une période d'essai de 2 mois afin de veiller à l'assiduité du producteur ou revendeur. Pendant cette période, il sera appliqué la tarification B2.



REDEVANCE DECHETS HALLES DE NIORT

		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
REDEVANCE DECHETS		HT	TTC	HT	TTC
REDEVANCE DECHETS HALLES ET EXTERIEUR	C.1 : Abonnés Halles et extérieurs - par mois				
	C.1.1 : Boucherie, poissonnerie	17,54	21,05	17,20	20,64
	C.1.2 : Brasserie, charcuterie, ostréiculture, volaille, triperie	12,02	14,42	11,79	14,15
	C.1.3 : Boulangerie, chocolat, conserverie et épicerie, fromage, fleurs et plants, maraichage (fruit et légumes), miel, pâtisserie sèche, torréfaction, plats à emporter, viticulture, volaille vivante	5,41	6,49	5,30	6,36
C.2 : Non abonnés extérieurs par séance	1,09	1,31	1,07	1,29	
		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
ACCES ELECTRICITE		HT	TTC	HT	TTC
EXTERIEUR DES HALLES	D.1 : Abonnés extérieurs - par mois				
	D.1.1 Vitrine et néon	7,76	9,31	7,65	9,18
	D.1.2 Balance	2,55	3,06	2,51	3,01
	D.2 : Non abonnés extérieurs - par séance				
	D.2.1 Vitrine et néon	0,95	1,14	0,94	1,13
D.2.2 Balance	0,34	0,41	0,33	0,40	
		TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
FORFAIT POUR MISE A DISPOSITION D'UN BAC DE RECUPERATION DES POLYSTYRENES		HT	TTC	HT	TTC
INTERIEUR DES HALLES	E.1 : Mise à disposition de bacs individuels aux poissonniers				
	E.1.1 le bac -par mois-pour 1 enlèvement par semaine	51,00	61,20	50,00	60,00

R
E
D
E
V
A
N
C
E
S

E
T

D
R
O
I
T
S

O
D
P

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A - NEUTRALISATION DE CASES DE STATIONNEMENT PAYANT				
A.1 - Utilisation d'un emplacement de stationnement par jour ouvrable				
A.1.1 - Zone verte (par case et par jour)		5,10		5,00
A.1.2 - Zone orange (par case et par jour)		8,70		8,60
A.1.3 - Zone rouge (par case et par jour)		9,70		9,60
B - PERMISSIONS DE STATIONNER				
B.1 - Toute occupation du domaine public pour laquelle un tarif n'est pas expressément prévu				
B.1.1 - Le ml par jour		0,70		0,70
B.2 - Occupation du domaine public dans le cadre de travaux				
B.2.1 - Palissade de chantier non fixée au sol - Le ml par jour		0,70		0,70
B.2.2 - Benne, remorque, compresseur, bétonnière, cabane, véhicule de chantier (tous modèles)		15,20		15,00
B.2.3 - Nacelle, camion de type nacelle ou grue - Surface au sol occupée de 0 à 20 m ² - L'unité par jour		15,20		15,00
B.2.4- Nacelle, camion de type nacelle ou grue - Surface au sol occupée > de 0 à 20 m ² - L'unité par jour		25,30		25,00
B.2.5 - Echafaudage (tous modèles) - Par m ² ou fraction de m ² et par semaine ou fraction de semaine		3,15		3,10
B.3 - Occupation du domaine public par des associations dans le cadre d'un intérêt général		Gratuité		Gratuité
C - PERMISSIONS DE VOIRIE				
C.1 - Réalisation d'une entrée charretière				
C.1.1 - Le ml		152,20		150,00
C.2 - Occupation du domaine public dans le cadre de travaux				
C.2.1 - Palissade de chantier fixée au sol - Le ml par jour		1,10		1,10
C.3 - Occupation du domaine public par une passerelle en surplomb				
C.3.1 - Le ml par an		203,00		200,00
C.4 - Réseau de télécommunication Numéricable				
C.4.1 - Armoires de télécommunications - par unité et par an		27,90		27,50
C.4.2 - Armoires électriques - par unité et par an		27,90		27,50
C.5 - Occupation nécessitant l'obstruction de la voie auquel s'ajoute l'occupation				
C.5.1 - Obstruction partielle		15,20		15,00
C.5.2 - Obstruction totale		35,50		35,00
C.6 - Intervention des services municipaux dans le cadre de travaux et déménagement				
C.6.1 - Location de panneaux de signalisation - L'unité par jour		5,10		5,00
C.6.2 - Mise en place et retrait de panneaux de signalisation - Forfait intervention (hors coût de la location)		25,30		25,00
C.6.3 - Dépose et remise en place de potelets - Forfait intervention		25,30		25,00
Minimum de perception de redevance (hors case de stationnement)		15,20		15,00



ANIMATIONS SPORTIVES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - ANIMATIONS SPORTIVES - NIORT PLAGE				
A.1 - Pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort Forfait : créneau d'activité de 2 heures (pour 12 enfants)	gratuit	 	gratuit	
A.2 - Pour tout autre type de structures ou d'organismes Forfait : créneau d'activité de 2 heures (pour 12 enfants)	55,90	59,40	55,10	58,50
A.3 - Pour les Centres de Loisirs de la Ville de Niort Forfait journalier : spécial tournoi organisé par le Service des Sports (pour 12 enfants)	gratuit	 	gratuit	
A.4 - Pour tout autre type de structures ou d'organismes Forfait journalier : spécial tournoi organisé par le Service des Sports (pour 12 enfants)	87,85	93,10	86,55	91,70



LOCATION DE MATERIEL SPORTIF ET INTERVENTIONS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - LOCATION DE MATERIEL				
A.1- Modules de tribunes, l'unité par jour	22,80	28,30	22,45	27,90
A.2- Tapis de judo, le m ² par jour	2,45	2,90	2,40	2,85
A.3- Tapis emboitables, le m ² par jour	1,15	1,50	1,10	1,45
A.4- Sonorisation, par heure de manifestation	6,50	8,15	6,40	8,05
A.5- Buts gonflables, la paire par jour de manifestation	64,90	80,90	63,90	79,70
A.6- Location du module de Skate - forfait journalier	64,90	80,90	63,90	79,70
A.7- Location écran télévision - tarif à la journée	54,00		53,20	
B - INTERVENTION DU PERSONNEL				
B.1- Montage et démontage - forfait journalier	119,50	149,00	117,75	146,80



LOCATION DE SALLES DE SPORTS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIF 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A- LOCATION DES SALLES	gratuit	 	gratuit	
A.1- Utilisation par des associations sportives de la Ville de Niort				
A.2- Utilisation par tout autre type de structures ou organismes, forfait horaire	18,20	22,90	17,95	22,55
A.3- Utilisation par des associations hors Ville de Niort organisant des manifestations payantes : 10 % des recettes, avec un minimum de perception de	184,55	230,65	181,85	227,25
A.4- Stages payants organisés par des associations de la Ville de Niort, forfait journalier (correspondant à 6 heures par jour)	109,35	136,80	107,75	134,80
A.5- Stages payants organisés par des associations de la Ville de Niort ou tout autre type de structures ou organismes d'une durée comprise entre 4 et 7 jours	383,35	478,00	377,70	470,95
A.6- Utilisation de la Salle des Séminaires du Complexe Sportif Henri Barbusse et du foyer du Complexe des Gardoux				
A.6.1- séminaire seul pour tenue de réunions - tarif horaire	43,20	61,45	42,55	60,55
A.6.2- séminaire avec local traiteur - tarif horaire	86,30	107,90	85,00	106,30
A.7- Forfait Nettoyage des Vestiaires - tarif horaire	34,90	40,75	34,35	40,15
A.8 - Remplacement clés multi-locks en cas de perte	162,10		159,70	
A.9 - Utilisation salle IMS	10,15	30,45	10,00	30,00



STADES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - STADES - Utilisation diurne				
A.1 - Terrains herbés				
A.1.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.1.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	45,45	57,00	44,80	56,15
A.1.3 - Stages organisés par les associations hors Ville de Niort ou par des associations de la Ville de Niort pour le compte d'associations hors Ville de Niort - Forfait journalier (correspondant à 6 heures d'utilisation)	272,95	341,15	268,90	336,10
A.2 - Terrains stabilisés				
A.2.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.2.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	13,25	13,75	13,05	13,55
B - STADES - Utilisation nocturne	gratuit	majoration de x% du tarif diurne	gratuit	majoration de x% du tarif diurne

Pour toute utilisation nocturne des stades, une majoration en pourcentage sera ajoutée au tarif en vigueur correspondant à l'utilisation diurne. Ce pourcentage sera déterminé en fonction du coût de l'éclairage fourni par la Direction Patrimoine et Moyens au Service des Sports.

STAND DE TIR DE LA MINERAIE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A.1.1 - Utilisation par des associations sportives dirigeantes de la Ville de Niort	gratuit	 	gratuit	
A.1.2 - Utilisation par tout autre type de structures ou organismes - Forfait horaire	15,00	30,00	 	



GOLF MUNICIPAL DE NIORT- ROMAGNE

ABONNEMENTS

EXCLUSIVE NIORT - 12 MOIS	TARIFS 2019	TARIFS 2019 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	POUR MEMOIRE TARIFS 2018 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (7 j / 7)	1 097,00	96€/mois (1152€)	1 075,00	94,3€/mois (1131,60€)
COUPLE (7 j / 7)	1 794,00	157€/mois (1884€)	1 790,00	157,10€/mois (1885,20€)
-40 ANS (7 j / 7)	766,00	67€/mois (804€)	752,00	66€/mois (792€)
INDIVIDUEL (5 j / 7) ①	914,00	80€/mois (960€)	905,00	79,4€/mois (952,8€)
COUPLE (5 j / 7) ①	1 406,00	123€/mois (1476€)	1 395,00	122,4€/mois (1468,8€)
-26 ANS (7 j / 7) ②	Transfert vers les conditions d'abonnement "Département" pour offrir la possibilité de jouer plusieurs parcours			
-18 ANS (7 j / 7) ②				
-13 ANS (membre Ecole de Golf) ②				

EXCLUSIVE C-NIORT*- 12 MOIS	TARIFS 2019	TARIFS 2019 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	POUR MEMOIRE TARIFS 2018 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (5 j / 7)	914,00	80€/mois (960€)	905,00	79,4€/mois (952,8€)
COUPLE (5 j / 7)	1 406,00	123€/mois (1476€)	1 395,00	122,4€/mois (1468,8€)

SEVRE-POITOU**- 12 MOIS	TARIFS 2019	TARIFS 2019 PRELEVEMENT	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	POUR MEMOIRE TARIFS 2018 PRELEVEMENT
INDIVIDUEL (7 j / 7)	1 234,00	108€/mois (1296€)	1 210,00	106,20€/mois (1274,4€)
COUPLE (7 j / 7)	1 974,00	173€/mois (2076€)	1 915,00	168€/mois (2016€)
-40 ANS (7 j / 7)	869,00	76€/mois (912€)	847,00	74,3€/mois (891,6€)
-40 ANS COUPLE (7 j / 7)	1 383,00	121€/mois (1452€)	1 340,00	117,6€/mois (1411,2€)
INDIVIDUEL (5 j / 7) ①	994,00	87€/mois (1044€)	980,00	86€/mois (1032€)
COUPLE (5 j / 7) ①	1 600,00	140€/mois (1680€)	1 580,00	138,60€/mois (1663,2€)
-26 ANS (7 j / 7) ②	301,00	/	295,00	/
-18 ANS (7 j / 7) ②	209,00	/	205,00	/
-13 ANS (membre Ecole de Golf) ②	Compris avec l'inscription Ecole de Golf		Gratuit	/

① Abonnement valable du lundi au vendredi hors jours fériés, uniquement en renouvellement selon les conditions de renouvellement des abonnements.

② Abonnement ne donnant pas droit aux avantages Blue Green

*C-NIORT :

Conditions d'accès parcours : 5 j / 7 (lundi au vendredi), hors week-ends et jours fériés (soit le même accès que pour le semainier).

Conditions d'éligibilité à l'abonnement : avoir 65 ans ou plus et présenter un justificatif de domicile sur la Ville de Niort à la date de la prise de l'abonnement (l'âge de 65 ans correspond à la catégorie SENIOR 2 de la Fédération Française de Golf).



GOLF MUNICIPAL DE NIORT-ROMAGNE

GREEN-FEES

GREEN-FEES Parcours 18 trous	TARIFS Basse saison 2019	TARIFS Haute saison 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS Basse saison 2018	POUR MÉMOIRE TARIFS Haute saison 2018
Public	39,00	56,00	39,00	55,00
Abonné Blue Green	29,25	42,00	29,25	41,25
Moins de 25 ans	20,00	28,00	19,50	27,50
Egull Pay "Je joue au trou"	2,8€/trou	4€/trou		

GREEN-FEES Parcours 9 trous	TARIFS Basse saison 2019	TARIFS Haute saison 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS Basse saison 2018	POUR MÉMOIRE TARIFS Haute saison 2018
Public	29,00	40,00	29,00	39,00
Abonné Blue Green	21,75	30,00	21,75	29,25
Moins de 25 ans	15,00	20,00	14,50	19,50

La périodicité des tarifs green-fees est définie comme suit :

Basse saison : du 1er janvier au 31 mars, puis du 4 novembre au 31 décembre. // Haute saison : du 1er mars au 3 novembre

Ces dates sont données à titre indicatif et évoluent chaque année en fonction du positionnement des week-ends.

TARIFS DIVERS

PRACTICE (environ 40 balles par seau)	TARIFS 2019		POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	
Recharge de 1 seau	4,00	(soit 4 € / seau)	4,00	(soit 4 € / seau)
Recharge de 3 seaux	10,50	(soit 3,50 € / seau)	10,50	(soit 3,50 € / seau)
Recharge de 7 seaux	20,00	(soit 2,86 € / seau)	20,00	(soit 2,86 € / seau)
Recharge de 16 seaux	40,00	(soit 2,50 € / seau)	40,00	(soit 2,50 € / seau)
Recharge de 28 seaux	60,00	(soit 2,14 € / seau)	60,00	(soit 2,14 € / seau)
Recharge de 53 seaux	100,00	(soit 1,89 € / seau)	100,00	(soit 1,89 € / seau)

LOCATIONS	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
Casiers chariots (1 an)	175,00	170,00
Chariot (9 ou 18 trous)	5,00	5,00
1/2 série	11,00	11,00
Voiturette 18 trous	32,00	31,00
Voiturette 9 trous / fin de journée	21,00	21,00
Carnet 10 voiturettes + 1 offerte (18 trous)	320,00	310,00
Voiturette abonné	16,00	15,50
Carnet 30 voiturettes - abonnés	428,00	350,00

En 2019 le carnet voiturettes devient utilisable sur la France



PASS FAMILLE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	
	NIORT	HORS NIORT	NIORT	HORS NIORT
A - PASS ANNUEL				
A.1 - Pass Famille pour les familles composées de 3 enfants	210,00	/	207,00	/
A.2 - Pass Famille pour les familles composées de 4 enfants	235,00	/	232,00	/
A.3 - Pass Famille pour les familles composées de 5 enfants et plus	262,00	/	258,00	/
B - EDITION DE BADGE INDIVIDUEL				
B.1 - édition d'un badge suite à une perte de badge	10,00	/	10,00	/
B.2 - édition d'un badge suite à l'inscription de nouveaux membres (adoption, recomposition familiale, parent séparé ayant garde d'enfant, ...)	53,00	/	52,00	/

La carte donne accès gratuitement à la patinoire communautaire de Niort, aux piscines communautaires situées sur Niort, ainsi qu'aux musées Bernard d'Agesci et du Donjon - expositions temporaires incluses, pour les titulaires de la carte.

Les enfants doivent avoir au maximum 18 ans moins 1 jour le jour du dépôt du dossier

L'accès aux activités peut se faire individuellement

Le pass reste valable quelle que soit la modification de la famille durant la période de validité du pass ; une mise à jour sera cependant nécessaire auprès des services municipaux compétents, pour que les nouveaux membres disposent aussi de leur badge (cf. tarif B.2 ci-dessus)



MAIN D'OEUVRE

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A- FILIERE ADMINISTRATIVE				
A.1- CATEGORIE A : directeur et attaché, l'heure	 	52,95	 	50,29
A.2- CATEGORIE B : rédacteur, l'heure	 	34,74	 	36,46
A.3- CATEGORIE C : adjoint administratif, l'heure	 	30,00	 	29,85
B- FILIERE TECHNIQUE				
B.1- CATEGORIE A : ingénieur, l'heure	 	55,31	 	53,54
B.2- CATEGORIE B : technicien, l'heure	 	43,47	 	36,44
B.3- CATEGORIE C : adjoint technique, l'heure	 	29,64	 	29,86
C- FILIERE SPORTIVE				
C.1- CATEGORIE A : Conseiller des APS	 	44,60	 	43,94
C.2- CATEGORIE B : Educateur des APS	 	39,85	 	36,41
C.3- CATEGORIE C : Opérateur	 	30,32	 	29,87

Calcul défini par la DRH en fonction de l'évolution réglementaire



ADMINISTRATION GENERALE - POSE DE BANDEROLES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019			POUR MEMOIRE TARIFS 2018		
	Associations niortaises caritatives, humanitaires et de coopération décentralisée	Associations niortaises	Associations et Collectivités territoriales hors Niort	Associations niortaises caritatives, humanitaires et de coopération décentralisée	Associations niortaises	Associations et Collectivités territoriales hors Niort
A- Pose et dépose	Gratuit dans la limite d'une fois par an	62,00	154,00	Gratuit dans la limite d'une fois par an	61,00	152,00

Les conditions du dispositif "banderoles" sont définies par arrêté municipal.



PRESTATIONS DE SERVICES

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A- Reproduction de clef sécurisée (forfait l'unité)	 	72,70	 	71,70

P
R
E
S
T
A
T
I
O
N
S

D
E

S
E
R
V
I
C
E
S

AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS 2019	POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A - Ouverture de terrain**			
Forfait d'ouverture	200,00		200,00
Forfait demie ouverture (en complément d'une ouverture complète ou en cas d'ouverture proche des horaires pu	100,00		90,00
B - Redevances d'Atterissage		National	Inter - national
Aéronefs ULM multiaxes	3,40	2,85	3,90
0,5 tonne à 1,5 tonnes	7,00	6,70	9,15
1,5 tonnes à 2,5 tonnes	12,50	10,70	13,90
2,5 tonnes à 4,5 tonnes	50,00	45,00	55,00
4,5 tonnes à 7 tonnes	85,00	70,00	80,00
7 tonnes à 15 tonnes	105,00	100,00	110,00
15 tonnes à 55 tonnes	140,00	130,00	150,00
Supérieur à 55 tonnes et par tonne	2,75	2,50	3,00
Hélicoptères inférieurs à 1,5 tonnes	4,75	4,40	5,00
Hélicoptères de 1,5 à 2,5 tonnes	7,50	6,35	8,55
Hélicoptères supérieur à 2,5 tonnes	30,00	25,00	35,00
C - Redevances d'usage des dispositifs d'éclairage			
Forfait par atterissage ou décollage aéronefs VFR	15,50	15,25	15,25
Forfait par atterissage ou décollage aéronefs IFR	27,00	26,40	26,40
D - Redevance de Stationnement : les deux 1ères heures gratuites		National	Inter - national
Forfait de 12 heures avions inférieurs à 2 tonnes	4,00	3,85	4,90
Forfait de 24 heures avions inférieurs à 2 tonnes	7,00	5,15	9,40
Forfait de 12 heures avions supérieurs à 2 tonnes	11,50	10,70	12,85
Forfait de 24 heures avions supérieurs à 2 tonnes	23,00	21,30	25,60
E - Redevances d'usage des installations aménagées pour la réception des passagers		National	Inter - national
Par passager au départ ou à l'arrivée (1 passager ne compte qu'une fois par vol)	5,50	3,85	7,60

Rappel :

En application de la délibération du 21 décembre 2007, une réduction de 20 % relative aux redevances d'atterrissage, est accordée aux aéroclubs.

Le tarif 2019 pour les aéroclubs est donc de 5,60 €

Les aéronefs exploités pour le SAMU ou la sécurité civile bénéficient d'une exonération des taxes d'atterrissages et de balisage lumineux.

Les aéronefs exploités par les associations basées, les particuliers basés ou les propriétaires de batiments construits sur l'aérodrome de Niort Marais Poitevin bénéficient d'une exonération des taxes d'atterrissages.



AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS 2019	POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
F - Redevance d'Abri des Aéronefs par jour		Tableau des tarifs 2018 pour la section F	
P < 500 Kg	3,80		
500 > ou = P < 1 tonne	6,50		
Au-delà de 1 tonne	8,80		
G - Redevances pour Fournitures Particulières			
Groupe de démarrage aéronefs de masse max inférieure à 2 tonnes	38,00		37,35
Groupe de démarrage aéronefs de masse max supérieure à 2 tonnes	81,00		80,10
		Aéronefs immatriculés "F"	Autres immatriculations
Assistance forfait 1 (transport 1 A / R, plan de vol, météo et stationnement)	15,00	12,85	16,40
Assistance forfait 2 (plusieurs transports, en dehors des horaires d'ouverture, plan de vol, météo, stationnement et avitaillement)	38,00	34,20	42,75
Assistance forfait 3 (plusieurs transports, chargement aéronef, formalités douanières et préfectorales, organisation de prestations diverses, avitaillement, plan de vol, météo)	90,00	80,10	90,75
H - Redevance d'occupation du Grand Hangar par trimestre			
Par aéronefs stationnés de type ULM Pendulaire	79,10	77,95	77,95
Par aéronefs stationnés autres	126,35	124,50	124,50
I - Redevance d'occupation du Petit Hangar par trimestre			
Par aéronefs stationnés	101,50	100,00	100,00
J - Frais de facturation			
Redevance majorée pour frais d'envoi et facturation	9,30	9,10	9,10
K - Régimes particuliers (pourcentage de remise par rapport aux tarifs B)			
Entrainement VFR - première redevance d'atterrissage	100%	100%	100%
Entrainement VFR - redevance d'atterrissage les autres atterrissages à suivre	50%	50%	50%
Entrainement procédure IFR - première redevance d'atterrissage	100%	100%	100%
Entrainement procédure IFR - redevance d'atterrissage les autres à suivre	50%	50%	50%
Entrainement procédure IFR - première remise des gaz	100%	100%	100%
Entrainement procédure IFR - remise des gaz les autres à suivre	50%	50%	50%
Remise des gaz procédure VFR première remise des gaz et les autres à suivre	50%	50%	50%

TRANSPORTS



AERODROME DE NIORT MARAIS POITEVIN

	TARIFS 2019	POUR MEMOIRE TARIFS 2018
L- Vente de marchandises		
Café en tasse 14 cl*	0,50	0,50
Thé en tasse	0,50	0,50
Eau de source 50 cl*	0,50	0,50
Autres boissons fraîches	1,50	1,50
Barres chocolatés	1,00	1,00
M - Douches (jetons)		
Par personne et pour 1 douche	3,20	3,20
N- Location salle aérogare (mini-bar, accès Wifi et prises électriques)		
Forfait demi-journée	90,00	90,00
Forfait journée	140,00	140,00
O - Vente de carburant dénommé 100 LL et JET A1		
	Prix du litre en vigueur + 10 cts par litre	Prix du litre en vigueur + la marge de 10 centimes au prix du litre de carburant.
P - Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies d'Aéronefs (SSLIA)**		
Forfait d'ouverture	200,00	200,00
Forfait d'ouverture pause méridienne	90,00	90,00

TRANSPORTS

* Le gobelet de café, la tasse de thé et l'eau de source 50 cl seront offerts à tout aéronef (pilotes et passagers) assujetti à la redevance d'atterrissage

** Les forfaits d'ouverture des services AFIS et SSLIA sont valable pour une durée maximale de 3H00



REGLEMENTATION - TAXIS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
A- Droit de stationnement des taxis, par taxi et par an	 	122,00	 	120,00

T
A
X
I
S



DROITS D'ACCES ET DE STATIONNEMENT SUR L'AIRE DE CAMPING CARS

	TARIFS EN VIGUEUR A PARTIR 01/01/2019		POUR MEMOIRE TARIFS 2018	
	HT	TTC	HT	TTC
A- 24 heures d'occupation (accès aire de camping-cars)	8,34	10,00	8,34	10,00

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T



STATIONNEMENT SUR PARKINGS

PARKING HOTEL DE VILLE Stationnement payant 24 H / 24 H tous les jours y compris dimanches et jours fériés Toute tranche horaire entamée est due

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

Durée :	Tarif horaire TTC :	
	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
De 0 H à 0 H 15	0,70 €	0,70 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,90 €	0,90 €
De 0 H 30 à 0 H 45	1,10 €	1,10 €
De 0 H 45 à 1 H 00	1,30 €	1,30 €
De 1 H à 1 H 15	1,60 €	1,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,90 €	1,90 €
De 1 H 30 à 1 H 45	2,20 €	2,20 €
De 1 H 45 à 2 H	2,50 €	2,50 €
De 2 H à 2 H 15	2,80 €	2,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	3,10 €	3,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	3,40 €	3,40 €
De 2 H 45 à 3 H	3,70 €	3,70 €
De 3 H à 8 H 15	0,30 € par 1/4 H	0,30 € par 1/4 H
De 8 H 15 à 13 H 00	0,00 € du 1/4 H	0,00 € du 1/4 H

Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00 du lundi au samedi inclus	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 1 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 1 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants
Durée de stationnement de 20 H 00 à 7 H 00	Tarif en € TTC	
Tarif soirée	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,60 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 3ème 1/4 d'heure de la 2ème heure puis 0 € les 1/4 h suivants	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,60 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 3ème 1/4 d'heure de la 2ème heure puis 0 € les 1/4 h suivants
Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
tarif Dimanches et Jours Fériés	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € du 1/4 h	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € du 1/4 h
Forfait ticket ou badge perdu	15,00 €	15,00 €

Le parking sera ouvert au public 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 pour les véhicules et deux roues motorisés.

Il sera donc accessible aux usagers horaires (détenteur d'un ticket pris en entrée), aux abonnés et aux usagers concessionnaires (titulaire d'un contrat de concession de stationnement de long terme).

L'accès piétons sera possible dans le parking Hôtel de Ville :

- pour les usagers (horaires, abonnés et concessionnaires) : 24 H / 24 et 7 jours / 7 munis de leur titre d'accès (ticket d'entrée ou badge d'accès).

**STATIONNEMENT SUR PARKINGS****PARKING DE LA BRECHE**

Stationnement payant 24 H / 24 H tous les jours y compris dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due

Durée de stationnement de 07 H 00 à 20 H 00	Tarif horaire TTC :	
	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
De 0 H 00 à 0 h 15	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 15 à 0 h 30	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 30 à 0 H 45	GRATUIT	GRATUIT
De 0 H 45 à 1 H	GRATUIT	GRATUIT
De 1 H 00 à 1 H 15	0,60 €	0,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	0,90 €	0,90 €
De 1 H 30 à 1 H 45	1,20 €	1,20 €
De 1 H 45 à 2 H	1,50 €	1,50 €
De 2 H 00 à 2 H 15	1,80 €	1,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	2,10 €	2,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	2,40 €	2,40 €
De 2 H 45 à 3 H 00	2,70 €	2,70 €
De 3 H 00 à 5 H 00	0,30 € par 1/4 h	0,30 € par 1/4 h
De 5 H 00 à 7 H 00	0,20 € par 1/4 h	0,20 € par 1/4 h
De 7 H 00 à 7 H 45	0,10 € par 1/4 h	0,10 € par 1/4 h
De 7 H 45 à 13 h 00	0,00 € du 1/4 h	0,00 € du 1/4 h
Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00 du lundi au samedi inclus	0 € la 1ère heure, puis 0,60 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, puis 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, puis 1 € le 3ème 1/4 h de la 2ème heure, puis 0 € le 4ème 1/4 h de la 2ème heure	0 € la 1 ^{ère} heure, puis 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 1 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure
Durée de stationnement de 20 H 00 à 07 H 00	Tarif TTC :	
Tarif soirée	0 € la 1ère heure, puis 0,60 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, puis 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,20 € le 3ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,50 € le 4ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,80 € le 1er 1/4 h de la 3ème heure, 2 € le 2ème 1/4 h de la 3ème heure, puis 0 € du 1/4 h.	0 € la 1 ^{ère} heure, puis 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,20 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,50 € le 4 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,80 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 3 ^{ème} heure, 2 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 3 ^{ème} heure, puis 0 € du 1/4 h.
Forfait 24 H	7,00 €	7,00 €
Tarif Dimanches et jours fériés	0€ la 1ère heure, 0,60 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, puis 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,20 € le 3ème 1/4 h de la 2ème heure, puis 0€ du 1/4 h	0€ la 1 ^{ère} heure, 0,60 € le 1 ^{er} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0,90 € le 2 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, 1,20 € le 3 ^{ème} 1/4 h de la 2 ^{ème} heure, puis 0€ du 1/4 h
Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €

L'accès piétons sera possible dans le parking de la Brèche.

- pour les usagers (horaires, abonnés) : 24 H / 24 et 7 jours / 7 munis de leur titre d'accès (ticket d'entrée ou badge d'accès).

- les passants pourront traverser l'ouvrage par allée centrale sans avoir garé leur véhicule lorsque les portes d'accès sont ouvertes (de 8 H à 23 H 7 jours / 7).

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

**STATIONNEMENT SUR PARKINGS****PARKINGS MARCEL PAUL – LA ROULIERE**

Stationnement payant 24 h / 24 h tous les jours y compris dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due.

S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

Durée de stationnement de 07 H 00 à 20 H00	Tarifs TTC	
	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
De 0 H à 0 H 15	0,50 €	0,50 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,70 €	0,70 €
De 0 H 30 à 0 H 45	0,90 €	0,90 €
De 0 H 45 à 1 H	1,10 €	1,10 €
De 1 H à 1 H 15	1,30 €	1,30 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,50 €	1,50 €
De 1 H 30 à 1 H 45	1,70 €	1,70 €
De 1 H 45 à 2 H	1,90 €	1,90 €
De 2 H à 2 H 15	2,10 €	2,10 €
De 2 H 15 à 2 H 30	2,30 €	2,30 €
De 2 H 30 à 2 H 45	2,50 €	2,50 €
De 2 H 45 à 3 H	2,70 €	2,70 €
De 3 H à 5 H	0,20 € par 1/4h	0,20 € par 1/4h
De 5 H à 10 H	0,10 € par 1/4h	0,10 € par 1/4h
De 10 H à 13 H	0,00 € du 1/4h	0,00 € du 1/4h

Tarif pause déjeuner de 12 h à 14 h du lundi au samedi inclus	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 4 1/4 h suivants	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 4 1/4 h suivants
---	---	---

Durée de stationnement de 20 H 00 à 07 H 00	Tarifs TTC	
Tarif soirée	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,50 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,70 € le 3ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 4ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 1er 1/4 h de la 3ème heure puis 0 € les 4 1/4 h suivants.	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,30 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, 1,50 € le 2ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,70 € le 3ème 1/4 h de la 2ème heure, 1,90 € le 4ème 1/4 h de la 2ème heure, 2 € le 1er 1/4 h de la 3ème heure puis 0 € les 4 1/4 h suivants.

Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
-----------------	---------	---------

Tarif Dimanches et Jours Fériés	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, puis 0€ du 1/4h	0,50 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,70 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,10 € le 4ème 1/4 h de la 1ère heure, 1,20 € le 1er 1/4 h de la 2ème heure, puis 0€ du 1/4h
---------------------------------	--	--

Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €
----------------------------	---------	---------

STATIONNEMENT SUR PARKINGS

PARKING DU MOULIN DU MILIEU

Stationnement payant de 9 H à 20 H tous les jours sauf dimanches et jours fériés

Toute tranche horaire entamée est due

Durée de stationnement de 9 h à 20 h	Tarifs TTC:	
	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
De 0 H à 0 H 15	0,70 €	0,70 €
De 0 H 15 à 0 H 30	0,90 €	0,90 €
De 0 H 30 à 0 H 45	1,10 €	1,10 €
De 0 H 45 à 1 H	1,30 €	1,30 €
De 1 H à 1 H 15	1,60 €	1,60 €
De 1 H 15 à 1 H 30	1,90 €	1,90 €
De 1 h 30 à 1 H 45	2,20 €	2,20 €
De 1 H 45 à 2 H	2,50 €	2,50 €
De 2 H à 2 H 15	2,80 €	2,80 €
De 2 H 15 à 2 H 30	3,10 €	3,10 €
De 2 H 30 à 2 H 45	3,40 €	3,40 €
De 2 H 45 à 3 H	3,70 €	3,70 €
De 3 H à 8 H 15	0,30 € par 1/4h	0,30 € par 1/4h
De 8 H 15 à 11 H	0,00 € du 1/4h	0,00 € du 1/4h
Tarif pause déjeuner de 12 H 00 à 14 H 00	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants	0,70 € le 1er 1/4 h de la 1ère heure, 0,90 € le 2ème 1/4 h de la 1ère heure, 1 € le 3ème 1/4 h de la 1ère heure, puis 0 € les 5 1/4 h suivants
Durée de stationnement de 20 h à 9 h	Tarifs TTC:	
De 20 H 00 à 09 H 00	GRATUIT	GRATUIT
Forfait 24 H 00	10,00 €	10,00 €
Forfait Dimanches et jours fériés	GRATUIT	GRATUIT
Forfait ticket badge perdu	15,00 €	15,00 €



STATIONNEMENT SUR PARKINGS

ABONNEMENTS

Tarifs TTC	Marcel PAUL * Henri GELIN Jacques de LINIERS		La Roulière *		Hôtel de ville * BRECHE SAINT JEAN * SAINT VAIZE		CURE		MURIER	
	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
Mensuel	55 €	55 €	55 €	55 €	70 €	70 €	58,87 €	58,87 €	69,18 €	69,18 €
Annuel	550 €	550 €	550 €	550 €	700 €	700 €	647,50 €	647,50 €	760,90 €	760,90 €
Résident mensuel	40 €	40 €	30 €	30 €	60 €	60 €	-	-	-	-
Résident annuel	400 €	400 €	300 €	300 €	600 €	600 €	-	-	-	-
Actif/ étudiant mensuel	50 €	50 €	30 €	30 €	65 €	65 €	-	-	-	-
Actif/ étudiant annuel	500 €	500 €	300 €	300 €	650 €	650 €	-	-	-	-
Caution							30,49	30,49 €	30,49 €	30,49 €
Perte, vol, dégradation de la carte d'accès (pour abonnés)	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €

PARKING MARCEL PAUL* - Tarifs spécifiques : abonnements en grand nombre

Nombres d'abonnements **	Tarifs mensuels par abonnement	
	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
de 1 à 50	55 € TTC	55 € TTC
de 51 à 100	30 € TTC	30 € TTC
de 101 à plus	25 € TTC	25 € TTC

*** pour répondre strictement aux besoins des personnels des entreprises et des administrations situées dans le périmètre du stationnement payant, ces abonnements sont délivrés et gérés sur un compte client unique*

* Tous les tarifs fixés en dehors du tarif d'abonnement de base (tarif mensuel ou tarif annuel) pour chaque parc de stationnement géré par concession font l'objet d'une facturation par l'exploitant du stationnement, égale à la différence entre le tarif de base et les tarifs spécifiques.

Pour les parkings Cure et Mûrier :

En cas de perte, de vol ou de dégradation de la télécommande, une seconde sera remise à l'abonné moyennant le paiement d'une nouvelle caution. Une somme forfaitaire de 1 € TTC, sera exigée par demande d'ouverture manuelle consécutive à un oubli du titre d'accès ou à un mauvais cycle de la carte.

Justificatifs à fournir :

Pour tous une copie de la carte grise.

Résident : Copie de la taxe d'habitation (exceptionnellement contrat de bail en vigueur ou acte d'achat la première année de résidence) justifiant d'une adresse dans le périmètre de stationnement payant, plus copie de la carte grise des véhicules enregistrés à la même adresse que la taxe d'habitation. Les ayants droit sont limités à deux abonnements par habitation.

Actif (personne physique ou morale) : Attestation de l'employeur ou copie de la Cotisation Foncière des Entreprises ou attestation sur l'honneur du dirigeant, justifiant d'une domiciliation dans le périmètre du stationnement payant.

Etudiant (personne physique) : Copie de la carte d'étudiant, d'un certificat de scolarité en cours de validité ou d'un justificatif de l'organisme de formation.



STATIONNEMENT SUR PARKINGS

CONCESSIONS DE STATIONNEMENT A LONG TERME

Marcel Paul, La Roulière, Saint-Jean, Hôtel de Ville		TARIFS 2019			POUR MÉMOIRE TARIFS 2018		
DUREE	TARIFS	HT	TVA 20%	TTC	HT	TVA 20%	TTC
15 ANS		4 416,66 €	883,34 €	5 300,00 €	4 416,66 €	883,34 €	5 300,00 €
20 ANS		5 833,33 €	1 166,67 €	7 000,00 €	5 833,33 €	1 166,67 €	7 000,00 €
32 ANS		7 916,66 €	1 583,34 €	9 500,00 €	7 916,66 €	1 583,34 €	9 500,00 €

Charges de fonctionnement

Les charges annuelles applicables aux concessions de stationnement à long terme sont établies à partir du compte de résultat de l'exercice 1997, soit 193,54 € HT par place

Ces charges font l'objet d'une révision annuelle au 1er janvier de chaque année par application de la formule :

$$P = P_o \left(0,20 \frac{PsdA}{PsdAo} + 0,80 \frac{Sm}{Smo} \right)$$

dans laquelle :

P = Prix révisé

Po = Prix d'origine (1997)

PsdAo et Smo = indices de juillet 1997

PsdA et Sm = indices de juillet de l'année précédant l'année de révision.

Sm , nouvelle dénomination : ICHTTS1

PsdA, nouvelle dénomination FSD1

La facturation de ces charges interviendra au cours du 1er trimestre de l'année suivant l'année de révision pour les concessions de stationnement à long terme souscrites depuis le 25 septembre 1998.

A l'échéance du contrat de concession de stationnement à long terme, le souscripteur pourra soit :

- 1 - souscrire un nouveau contrat de concession à long terme selon les tarifs en vigueur l'année du renouvellement.
- 2 - souscrire un contrat d'abonnement annuel ou mensuel dans le même parking où était souscrit le précédent contrat de concession.

Si la deuxième option est retenue, l'abonnement pourra être contracté de suite, sans tenir compte d'une quelconque liste d'attente, et ce afin d'éviter toute rupture de prestation.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS
**FORFAITS et TICKETS
 NON REMBOURSABLES**

 S
T
A
T
I
O
N
N
E
M
E
N
T

Tarifs (Tickets)	HOTEL DE VILLE		BRECHE		MARCEL PAUL		LA ROULIERE		MOULIN DU MILIEU	
	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
CONGRES Commande minimum : 20 unités durée de validité : 1 journée	8,00 €	8,00 €	7,00 €	7,00 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €	3,50 €		
TICKETS-BONS DE PAIEMENT Commande minimum : 100 unités										
1/2 heure	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,90 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,70 €	0,90 €	0,90 €
1 heure	1,30 €	1,30 €	1,50 €	1,50 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,10 €	1,30 €	1,30 €
2 heures	2,50 €	2,50 €	2,70 €	2,70 €	1,90 €	1,90 €	1,90 €	1,90 €	2,50 €	2,50 €
TICKETS "1 sortie" Commande minimum : 100 unités	8,00 €	8,00 €	7,00 €	7,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €	5,00 €		

Tarifs FORFAITS	HOTEL DE VILLE		BRECHE		MARCEL PAUL		LA ROULIERE		ST JEAN		H GELIN	
	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018	TARIFS 2019	POUR MÉMOIRE TARIFS 2018
week-end					10,00 €	10,00 €	10,00 €	10,00 €	12,00 €	12,00 €	10,00 €	10,00 €
semaine	25,00 €	25,00 €			20,00 €	20,00 €	20,00 €	20,00 €	25,00 €	25,00 €	20,00 €	20,00 €
1 mois	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement	confère tarif abonnement
Cartes perdues ou détériorées	15,00 €	15,00 €			15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €	15,00 €
Caution titre d'accès	8,00 €	8,00 €			8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €



STATIONNEMENT SUR PARKINGS

STATIONNEMENT DE VELOS

DANS L'ABRI-VELOS DES PARKINGS MARCEL PAUL ET LA ROULIERE

TOUT PUBLIC	TARIF TTC 2019		POUR MÉMOIRE TARIF 2018	
1 abonnement vélo	5 €/mois	50 €/an	5 €/mois	50 €/an

MODALITES PARTICULIERES :

Un badge d'accès est remis après établissement d'un contrat par l'exploitant (fourniture d'un justificatif de domicile de moins de trois mois).

OFFRES COMPLEMENTAIRES :

Les garages concernés pour le stationnement de vélos à Marcel Paul et La Roulière sont les suivants :

- Saint Vaize
- Jacques de Liniers
- Henri Gelin
- Hôtel de Ville
- Saint Jean
- Brèche

1 € supplémentaire à l'usager bénéficiaire d'un abonnement mensuel véhicule.

10 € supplémentaires à l'usager bénéficiaire d'un abonnement annuel véhicule.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS

CASES DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES A MOBILITE REDUITE

LES CASES SONT MATERIALISEES PAR LE LOGO



La loi 2015-300 du 18 mars 2015 prévoit que les titulaires de la carte européenne de stationnement, ou la tierce personne l'accompagnant, peuvent utiliser à titre gratuit et sans limitation de durée toutes les places de stationnement ouvertes au public.

Pour ce qui concerne les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et de sortie accessibles aux personnes handicapées depuis leur véhicule, les autorités compétentes en matière de circulation et de stationnement peuvent soumettre les titulaires de cette carte au paiement de la redevance de stationnement en vigueur.

Le conseil municipal décide de faire application de la possibilité offerte par la loi de soumettre les titulaires de la carte européenne de stationnement, ou la tierce personne l'accompagnant, au paiement de la redevance en vigueur pour les entrées dans les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et sortie.

CASES DE STATIONNEMENT RAPIDE

Les cases stationnement rapide permettant le stationnement gratuit des véhicules sont matérialisées au sol par une bande rouge. Sur celles-ci, la durée de stationnement ne doit pas excéder la durée prévue par arrêté municipal, conformément à l'article R 417-12 du Code de la Route.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES
STATIONNEMENT SUR VOIRIE
A - Barème tarifaire de la redevance acquittée dès le début du stationnement
ZONE ROUGE ZONE ORANGE

Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h	Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Tous les jours sauf dimanche et jours fériés Limité à 3 heures	

Paiement minimum 30 minutes : 0,60 €uro

Temps en mn	Montant en €
30	0,60
40	0,80
50	1,00
60	1,20
70	1,40
80	1,60
90	1,80
100	2,00
110	2,20
120	2,40
135	10,00
150	15,00
165	20,00
180	30,00

ZONE VERTE

Stationnement payant de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Tout les jours sauf dimanches et jours fériés Limité à 8 heures 30

Paiement minimum 1/2 heure : 0,80 €uro

Temps en mn	Montant en €	Temps en mn	Temps en mn	Temps en mn	Temps en mn
60(1h)	0,80	220	2,40	380	4,00
70	0,90	230	2,50	390	4,10
80	1,00	240(4h)	2,60	400	4,20
90	1,10	250	2,70	410	4,30
100	1,20	260	2,80	420(7h)	4,40
110	1,30	270	2,90	430	4,50
120(2h)	1,40	280	3,00	440	4,60
130	1,50	290	3,10	450	4,70
140	1,60	300(5h)	3,20	460	4,80
150	1,70	310	3,30	470	4,90
160	1,80	320	3,40	480(8h)	5,00
170	1,90	330	3,50	495	15,00
180(3h)	2,00	340	3,60	510	30,00
190	2,10	350	3,70		
200	2,20	360(6h)	3,80		
210	2,30	370	3,90		

Cf. délibération du 18/12/2017

B - Montant du forfait de post-stationnement

Le montant du forfait de post-stationnement applicable sur l'ensemble de la commune est de 30 euros.

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES
STATIONNEMENT SUR VOIRIE
ZONE ROUGE

Désignation	Nombre de cases payantes	Observations	Nombre d'horodateurs
Barra (rue)	20		2
Cholois (rue Emilie)	40		1
Gare (rue de la)	52		5
Limoges (avenue de)	22	Entre la rue du 14 juillet et la rue Paul François Proust	2
Paris (avenue de)	21	Entre la rue Terraudière et l'av des Martyrs de la Résistance	2
Paul (rue Marcel)	8		1
Proust (rue Paul François)	22		4
Quatorze Juillet (rue du)	17		2
Saint Hilaire (place)	122		3
Sémard (place Pierre)	31	Hors parking SNCF géré par EFFIA	1
Viala (rue)	8		1
TOTAL	363		24

ZONE ORANGE

Désignation	Nombre de cases payantes	Observations	Nombre d'horodateurs
Arc (rue Jeanne d')	8		1
Barbezière (rue)	9		1
Baugier (rue)	11		2
Comédie (rue de la)	5		1
Comédie (place de la)	18		1
Cure (rue de la)	13		1
Duguesclin (rue)	8		1
Gare (rue de la) Place du Roulage	3		1
Gare (rue de la)	13	Entre les n°4 et 6 et devant le n°7	2
Hôtel de Ville (rue)	11		1
Largeau (rue du Général)	8		1
Mellaise (place)	7		1
Notre Dame (rue du Parvis)	5		1
Pérochon (rue Ernest)	26		3
Rabelais (rue)	4		1
Saint Jean (place)	38		4
Tourniquet (rue du)	10		1
Verdun (avenue de)	27		3
Vingt Quatre Février (rue du)	21		2
TOTAL	245		29

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES
STATIONNEMENT SUR VOIRIE
ZONE VERTE

Désignation	Nombre de cases payantes	Observations	Nombre d'horodateurs
Abreuvoir (rue de l')	7		1
Alsace Lorraine	28		4
Bellune (parking)	84		2
Biscarra (parking)	81		1
Capucins (place des)	145	Partie côté rue de la Corderie	2
Chanzy (place)	229		3
Crémeau (rue)	13		2
Dunant (rue)	18		1
Espingole (rue(3)+parking(11) de l')	13		2
Faisan (rue)	3		1
Gambetta (rue)	21		2
La Rochelle (avenue de)	69	Entre la rue Chabaudy et la rue de la Marne	2
Main (boulevard)	6		1
Paris (avenue de)	128	Entre la rue Terraudière et les rues de Strasbourg ou	9
Port (place du)	29		1
Proust (rue Paul François)	64		6
Quatorze Juillet	15	Entre la rue de la Gare et la rue des 3 Coigneaux	2
Rempart (rue du)	13		3
Rousseau (rue Jean-Jacques)	5		1
Saint André (parvis)	94		1
Saint Gelais (rue)	16		2
Saint Jean d'Angély (avenue)	9		1
Sanitat (rue du)	14		1
Strasbourg (place de)	15		1
Tartifume (parking)	198		3
Terraudière (rue de la)	13	Entre av de Paris et rue de Bellune	2
Trois Coigneaux (rue des)	26		2
Vieille Rose (rue)	6		1
Voltaire (rue)	7	Entre rue Tartifume et av de Paris	1
TOTAL	1369		61

STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

TARIFS "RESIDENT ACTIF HORAIRE"

SUR LES EMPLACEMENTS DES ZONES VERTE, ROUGE ET ORANGE GERES PAR HORODATEURS

Accessible par PIAF *		
Durées	TARIFS	
	Prix en Euros	
	Tarifs zone rouge et verte	Tarifs zone orange
Heure	0,60 €	0,60 €
Jour	4,80 €	4,20 €

Paielement par tranche de 0,10 €

*PAIEMENT AU MOYEN DES BOITIERS PIAF

SUR LES EMPLACEMENTS PAYANTS PAR HORODATEUR DE LA ZONE VERTE ROUGE et ORANGE

Le boîtier PIAF est utilisable sur les zones de stationnement verte, rouge et orange au même tarif que les autres moyens de paiement.

Le décompte des sommes dues se fait automatiquement par le boîtier PIAF, par unité de 0,10 € déduction faite des créneaux de gratuité.

Comment ça marche :

- sélectionner la zone de stationnement

Tarif résident/actif horaire - zone orange : 7 heures payantes

Tarif résident/actif horaire - zones rouge et verte : 8 heures payantes

La couleur de la zone est repérable par la pastille de couleur située en tête de chaque horodateur.

- accrocher le PIAF au rétroviseur intérieur du véhicule (l'affichage doit être lisible de l'extérieur).

L'appareil débite automatiquement les unités selon la grille tarifaire de la zone choisie jusqu'à l'enlèvement de la carte.

Le boîtier PIAF est délivré moyennant le versement d'une caution de 30,49 euros. Si le boîtier PIAF est perdu ou détérioré, une nouvelle caution est demandée.

Le rechargement d'unités se fait à la So Space ou sur monpiaf.fr.



STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

TARIF « FORFAIT ACTIF »

CONDITIONS PARTICULIERES :

Le tarif « forfait actif » est accessible aux usagers venant travailler en centre-ville et utilisant pour se rendre sur leur lieu de travail un véhicule automobile qui reste en stationnement pendant ce temps de travail.

L'objectif est de permettre à ces usagers de bénéficier d'un tarif plus favorable que celui des abonnements mensuels.

Le tarif « forfait actif » est appliqué sur des parcs de surface, hors voiries, situés en périphérie de l'hyper-centre. Il est appliqué aux usagers ayant fait reconnaître leurs qualités d'actifs (la présentation d'une attestation de l'employeur justifiant une domiciliation dans le périmètre du stationnement payant (ou à proximité, dans le voisinage) et de la carte grise du véhicule sont nécessaires pour bénéficier du tarif « forfait actif »).

Le contrat « forfait actif » est établi à l'ordre du souscripteur et permet de bénéficier d'un horodateur portatif pour stationner sur un des parkings suivants :

Parking TARTIFUME	197 places
Parking BELLUNE	84 places
Avenue de la ROCHELLE	71 places
Place des CAPUCINS	142 places
Place CHANZY	229 places

Tarif : 1,50 € par jour ouvrable (du lundi au samedi) accessible par horodateur portatif PIAF.

Les bénéficiaires du tarif « forfait actif » doivent impérativement être des personnes physiques qui exercent une activité professionnelle dans un lieu situé à proximité du parking sur lequel elles souhaitent bénéficier d'un droit de stationnement : il peut s'agir de salariés mais aussi de travailleurs indépendants (employés de commerces et de services, artisans, fonctionnaires, ...).

L'utilisateur « forfait actif » pourra être le bénéficiaire ou, le cas échéant, la personne morale qui l'emploie. Dans ce cas, les droits de stationnement pourront être souscrits et le tarif acquitté par la personne morale pour le compte de ses préposés nommément désignés et dont le véhicule est identifié.

Seuls les véhicules utilisés pour le déplacement quotidien domicile/travail pourront être stationnés sous le régime « forfait actif » (il s'agira le plus souvent du véhicule personnel du bénéficiaire du « forfait actif » mais il pourra aussi s'agir d'un véhicule de fonction). En conséquence, les véhicules de société non affectés à titre permanent à une personne physique pour des déplacements qui incluent le trajet quotidien domicile/travail ne pourront stationner sous le régime du tarif « forfait actif ».

Un usager ne peut bénéficier que d'un seul forfait actif (un seul horodateur portatif) valable au maximum pour deux véhicules.

* Les usagers du parking Bellune, pourront, si ce parking est complet, utiliser leur forfait actif au parking Tartifume.



TARIF "RESIDENT ACTIF HORAIRE"

CONDITIONS PARTICULIERES

Le tarif « résident actif horaire » est géré par le Piaf.

Le tarif « RESIDENT ACTIF HORAIRE » est accessible à toute personne physique ou morale domiciliée :

- en bordure d'un tronçon de rue payante ou d'une place payante,
- sur une voie piétonne ou interdite au stationnement dans le périmètre payant tel que désigné sur le plan en annexe.

Les ayants droit sont limités à deux boîtiers par foyer ou par activité. Ces derniers sont attribués :

. aux résidents qui justifient d'une taxe d'habitation (exceptionnellement contrat de bail en vigueur ou acte d'achat la première année de résidence) ;

. aux actifs justifiant d'une Cotisation Foncière des Entreprises ou attestation sur l'honneur signée du Dirigeant ;

. aux associations justifiant d'un bail en vigueur ;

. aux employés des administrations justifiant d'une demande formulée sur papier à en-tête de ladite administration.

Le tarif « RESIDENT ACTIF HORAIRE » est applicable en zones verte et rouge tous les jours sauf dimanches, jours fériés et journées gratuites pour tous, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h (8 h payantes) ou pour les zones orange de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (7 h payantes).



STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

STATIONNEMENT DES RESIDENTS EN ZONE VERTE, ZONE ROUGE ET ORANGE : FORFAIT RESIDENT (Emplacements de stationnement gérés par horodateurs)

LE PRINCIPE :

Le Périmètre : est découpé en cinq secteurs. Les Résidents peuvent stationner leur véhicule sur tout le secteur dans lequel se situe leur domicile, sauf les Résidents du secteur central E qui peuvent choisir d'être affectés au secteur de stationnement de leur choix.

Les Résidents : sont limités à deux forfaits par taxe d'habitation (1 véhicule par forfait).

Le secteur affecté est précisé sur le forfait.

LES FORFAITS :

- 15 euros mensuels ou 150 euros par an pour le premier véhicule ;
- 18 euros mensuels ou 180 euros par an pour le deuxième véhicule.

LES AYANTS DROIT :

La première demande doit être effectuée en boutique ou par mail.

Les ayants droit doivent justifier :

D'une taxe d'habitation (exceptionnellement contrat de bail en vigueur ou acte d'achat la première année de résidence) avec domiciliation dans le périmètre payant défini par le Conseil Municipal.

D'une carte grise du véhicule enregistré à la même adresse que celle de la taxe d'habitation.

Les renouvellements pourront être effectués directement sur les bornes horodateurs.



STATIONNEMENT SUR PARKINGS ET VOIRIES

STATIONNEMENT LONGUE DUREE (période de congés par exemple)

Conformément aux dispositions du Code de la Route, un véhicule ne pourra être laissé en stationnement en un même point de la voie publique ou de ses dépendances pendant une durée excédant sept jours consécutifs.

(Article L 417-1 du Code de la Route).

Les résidents seront donc invités à se rapprocher de la SO SPACE pour prendre des dispositions en vue de souscrire un abonnement temporaire dans un des ouvrages de stationnement de leur choix.

Il ne sera procédé à aucun remboursement même en cas de déménagement.

En cas de changement de véhicule, l'usager devra le signaler à la SO SPACE, en lui communiquant la nouvelle carte grise.

Le véhicule pourra être verbalisé en cas de dépassement de la date de validité du forfait ou si le stationnement ne s'effectue pas sur la zone correspondant au secteur attribué.

CONDITIONS DE DELIVRANCE D'UN FORFAIT RESIDENT DANS LES CAS PARTICULIERS SUIVANTS :

1. Personne ayant sa résidence principale hors Niort et travaillant toute la semaine sur Niort, louant la semaine un logement sur Niort pour lequel elle paie une taxe d'habitation. La carte grise n'est pas à la même adresse que sa taxe d'habitation sur Niort.

Délivrance sous condition que le nom et le prénom soient identiques sur la taxe d'habitation du logement à Niort et sur la carte grise.

2. Couple vivant sous le même toit mais un seul nom apparaît sur la taxe d'habitation. La carte grise du demandeur est à la même adresse que celle de la Taxe d'Habitation servant de justificatif.

1ère année : déclaration de revenus avec adresse identique à celle de la carte grise ou bail en vigueur si le nom apparaît dessus;

2ème année : il est impératif que les deux noms apparaissent sur la taxe d'habitation.

3. Véhicule de fonction (ou véhicule en leasing) avec adresse de la carte grise et nom différents des coordonnées de la taxe d'habitation.

Fournir une attestation de l'employeur.

Les nom et prénom sur l'attestation de l'employeur doivent être identiques à ceux figurant sur la taxe d'habitation.

4. Etudiant qui loue un appartement ayant une voiture appartenant à ses parents

Fournir la taxe d'habitation au nom de l'étudiant ou de ses parents

Carte grise : quelque soit le nom et l'adresse

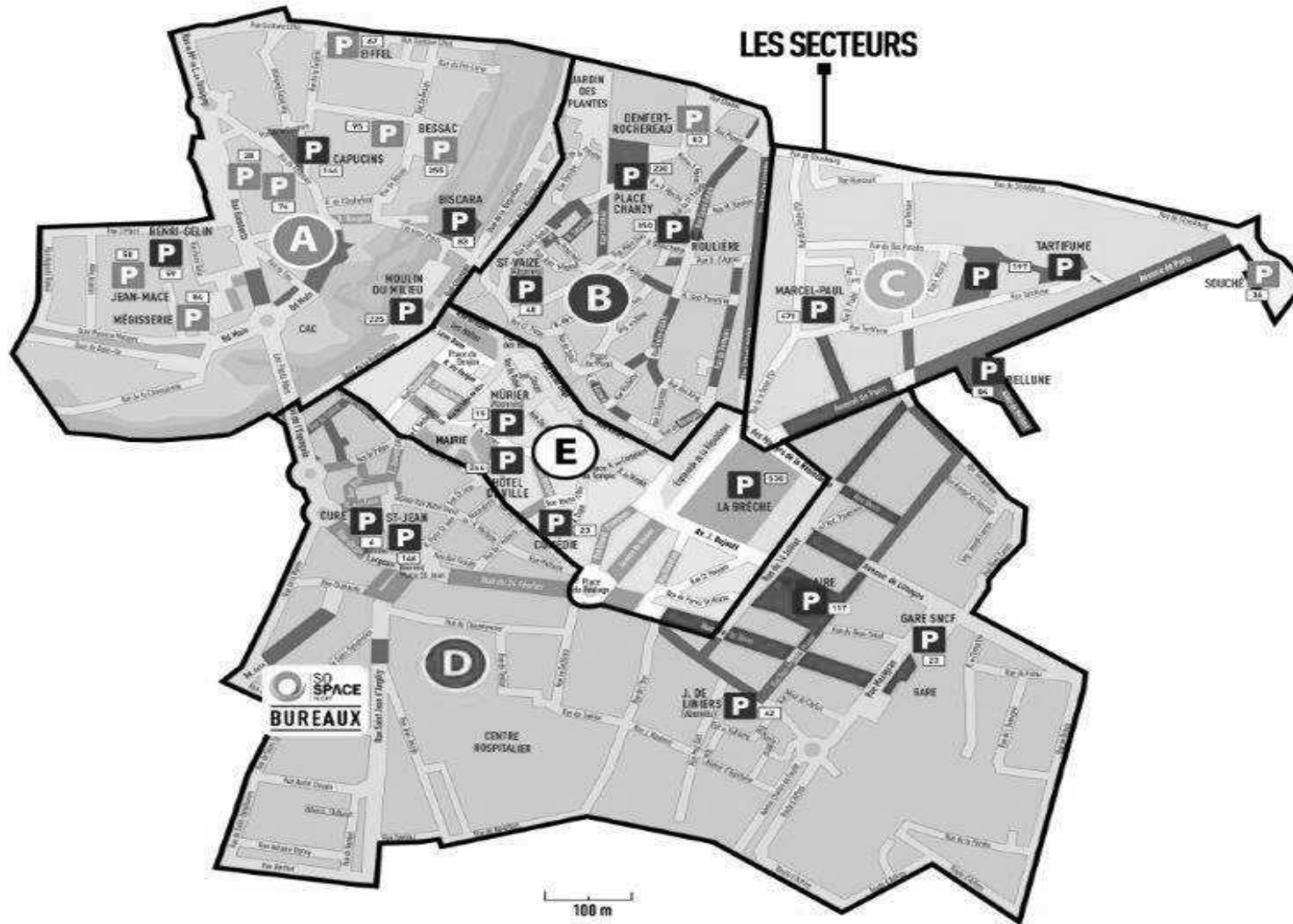
Copie du livret de famille attestant la filiation (reprenant le nom d'au moins un des 2 parents).

5. Personne ne payant pas de taxe d'habitation car non imposable :

Fournir copie de l'avis de non imposition

6. Personne vivant en colocation

Fournir copie de la déclaration de revenus ou facture EDF.



S T A T I O N N E M E N T